

La notion du pouvoir interroge notre imaginaire civilisationnel. Elle est marquée depuis le début de l'épopée musulmane par une distinction affirmée dès sa naissance entre le pouvoir temporel dû à l'action du Prophète (QSSSL) et l'élévation spirituelle révélée par le Saint Coran. Ce domaine de l'implication humaine est subséquent de la différence de nature réalisée par l'Islam, entre les religions monothéistes d'une part, et le paga-

nisme d'autre part. C'est de ce commandement céleste initial que procède le phénomène d'embryogenèse à l'œuvre dans la sphère arabo-musulmane accompagnant le déploiement en sécularisation originale des énergies matérielles en différenciation de soumission à la toute-puissance de la parole divine. Ce fut la condition fondatrice de l'expansion en fulgurance de l'Islam qui a nourri la capacité des Sahaba à défaire leurs

adversaires sans recourir nécessairement à la guerre comme l'illustre la prise de La Mecque ou plus tard celle de Damas et bien d'autres ville d'importance, inscrivant en impulsions à partir du berceau d'un monothéisme pluriel, la démonstration de sa foi en un universalisme de confrontation pacifique exprimé jusque dans son nom (Islam pour Paix), comme option privilégiée de son expansion.

Lire en page 4

A partir de demain

# Réouverture progressive des commerces

En attendant de connaître la date et les modalités du déconfinement qui devrait intervenir après le 14 juin, une autre décision espérée par les Algériens a été annoncée jeudi: la reprise progressive des activités économiques, commerciales et de services commencera dans une première phase demain, dimanche 7 juin 2020. Cette reprise est conditionnée par le strict respect sur les lieux de travail et/ou de regroupement, des mesures strictes de prévention sanitaire.

Lire en page 2

## Lutte contre le coronavirus Hommage au corps médical

© Photo : Nadir C / PPAgency

## Octroi des terres agricoles Omari annonce de nouvelles mesures pour les investisseurs

Les investisseurs intéressés par le domaine de l'agriculture auront droit à des facilitations pour s'octroyer des terres avec l'accompagnement de nouveaux organismes, en adaptation avec la politique agricole adoptée, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de tutelle, Chérif Omari. En marge d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a expliqué que parmi ces mesures, il y a la création d'un dispositif pour le recensement des investisseurs et le suivi de leurs activités. Lire en page 3

## Réalisation de trois nouvelles raffineries pour optimiser le rendement «Les projets en cours de réalisation épargnés par la crise financière», rassure Arkab



A l'aune des changements imposés par les mutations actuelles du marché pétrolier et énergétique, l'Algérie, à l'instar des autres pays, devra élaborer une nouvelle stratégie afin de reconforter son positionnement sur le marché pétrolier et gazier, étant l'un des producteurs les plus importants en la matière. Pour ce faire, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach oriente ses objectifs vers l'optimisation du rendement du secteur et des conditions de travail. «La Sonatrach s'attèle actuellement à l'adaptation de sa stratégie marketing dans le domaine gazier aux exigences de la concurrence croissante du marché mondial et modifie sa stratégie commerciale au vu des mutations survenues au niveau du marché mondial», a indiqué le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, affirmant que le «secteur ne rencontre aucun problème en matière de parachèvement des projets en cours de réalisation», jeudi dernier, en marge d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales. Lire en page 3

## Réunions ministérielles de l'Opep la semaine prochaine Evaluation de l'impact de l'accord Opep+ sur le marché pétrolier

«L'accord d'avril dernier signé par les 24 pays de l'Opep+ est une action décisive afin d'empêcher un effondrement total du marché», a indiqué, le SG de l'Organisation des pays producteurs du pétrole (Opep), Mohamed Barkindo. Une action qui a permis, selon lui, de réguler le marché pétrolier et de soutenir la reprise des prix du pétrole, depuis plusieurs semaines. Lire en page 3

## Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue sud-africain

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu jeudi après-midi un appel téléphonique du président de la République d'Afrique du Sud et président en exercice de l'Union africaine (UA), Cyril Ramaphosa, a indiqué la Présidence de la République dans un

communiqué. Les deux Présidents «se sont félicités lors de cet entretien téléphonique de l'excellence des relations entre les deux pays amis et de la solidité des liens historiques les unissant, réitérant par là même leur engagement à les intensifier dans tous les domaines

pour les hisser au niveau de la relation politique privilégiée, à travers notamment le renforcement de la coordination, de la concertation et de l'échange des visites ministérielles», lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République. Lire en page 2

**alger**

**Vents forts avec de fréquents soulèvements de sable sur 7 wilayas**

Des vents forts, parfois en rafales avec de fréquents soulèvements de sable, ont soufflé jusqu'à vendredi matin sur 7 wilayas du pays, a indiqué jeudi un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie.

**batna**

**Dénombrement de 6.500 oiseaux d'eau nicheurs cette saison dans les zones humides**

Quelque 6.500 oiseaux d'eau appartenant à 24 espèces ont niché cette saison dans des zones humides de la wilaya de Batna constituant un indice de vitalité et de bonne santé de ces milieux naturels, ont assuré mercredi des membres du groupe local du réseau national de dénombrement des oiseaux.

**laghouat-zones d'ombre**

**Réception d'une cantine scolaire et un stade à Sidi Makhlof**

Le secteur de l'éducation dans la commune de Sidi Makhlof (Nord de Laghouat) a réceptionné une cantine scolaire à l'école primaire «Chahid Ghouirek Si-Ali» et un stade doté d'une pelouse synthétique, dans le cadre du développement des zones d'ombre, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.



A partir de demain

## Réouverture progressive des commerces

**En attendant de connaître la date et les modalités du déconfinement qui devrait intervenir après le 14 juin, une autre décision espérée par les Algériens a été annoncée jeudi : la reprise progressive des activités économiques, commerciales et de services commencera dans une première phase demain, dimanche 7 juin 2020. Cette reprise est conditionnée par le strict respect sur les lieux de travail et/ou de regroupement, des mesures strictes de prévention sanitaire.**



■ Toutes les mesures sanitaires édictées doivent être appliquées rigoureusement. (Photo: Nadir C /PPAgency)

Il s'agit de l'obligation du port du masque, l'affichage des mesures barrières et de prévention sur les lieux, du dispositif permettant le respect de la distanciation physique, des opérations de nettoyage et de désinfection des locaux.

Les autorités insistent sur l'obligation pour tous les clients de se doter d'un masque de protection; c'est aux responsables et gérants des établissements de faire respecter cette obligation. L'activité des salons de coiffures hommes aura lieu par voie de rendez-vous, en respectant l'obligation du port du masque par le coiffeur et le client, la limitation de l'accès au local à deux clients au maximum ainsi que le nettoyage et la désinfection fréquents du local et des instruments et effets utilisés. Concernant les marchés à bestiaux hebdomadaires, les marchés de fruits et légumes ainsi que les souks et grands espaces de vente de proximité, ils feront l'objet d'une attention particulière, où toutes les mesures sanitaires édictées doivent être appliquées rigoureusement par les responsables du marché, notamment le contrôle et l'organisation des accès, par l'usage d'appareils, l'installation de couloirs et de paillasse de désinfection aux entrées et la matérialisation des circuits de circulation des usagers par le moyen de traçage et de panneaux d'indication. Les services du Premier ministre ont fait connaître la liste des activités concernées par la première phase de reprise. On y trouve le secteur du BTPH, y compris les activités de sous-traitance et les bureaux d'études (architecture, urbanisme, génie civil),

et les commerces classiques à l'exclusion notable des cafés, restaurants et transports publics. Les protocoles sanitaires de prévention dédiés à chaque activité, devront être scrupuleusement respectés et appliqués par l'ensemble des opérateurs, commerçants, clients et usagers.

La Commission de wilaya

chargée de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du coronavirus Covid-19, en relation avec les services de santé, les services vétérinaires, les collectivités territoriales et les services de sécurité, veilleront chacun en ce qui le concerne, à l'application de l'ensemble des mesures de prévention. Le non

respect de ces mesures donnera lieu à la fermeture immédiate du commerce et de l'activité concerné et à l'application rigoureuse des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. La seconde phase qui prendra effet à partir du 14 juin 2020 concerne le plan de reprise progressive et graduelle d'autres activités qui seront identifiées et arrêtées par les pouvoirs publics en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et du comportement des usagers. Il s'agit notamment de certaines activités de transport par taxi ainsi que la restauration et les débits de boissons, dont l'organisation sera précisée en temps opportun. Le gouvernement rappelle que les mesures de sortie du confinement ne signifient en aucune manière un retour à la vie normale, mais bien au contraire incitent à la prudence et à la vigilance étant donné que la menace de l'épidémie demeure omniprésente. Car, le défi principal auquel doivent faire face collectivement, pouvoirs publics, corps médical, commerçants, opérateurs et citoyens, c'est de ne pas assister à la remise en cause des résultats obtenus en matière de stabilisation de la situation épidémiologique au prix de lourds sacrifices humains et des efforts endurés et déployés par la nation toute entière. Quant à la feuille de route de sortie progressive du confinement, elle a été arrêtée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, conformément aux instructions du Président Abdelmadjid Tebboune. Elle sera

## Lutte contre le coronavirus : Hommage au corps médical

Les efforts du corps médical en première ligne de la lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19, ont été une nouvelle fois mis à l'honneur, de façon magistrale, à travers l'hommage du Président de la République à trois professionnels de santé auxquels il a décerné à titre posthume la médaille de l'ordre du mérite au rang de "Achir" participait de la reconnaissance de leurs sacrifices qui «resteront gravés dans la mémoire du peuple algérien». Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a salué ces efforts du corps médical, jeudi à Alger dans une allocution lors de la cérémonie de remise, à titre posthume, au nom du Président Abdelmadjid Tebboune, de la médaille de l'ordre du mérite au rang de "Achir" à trois professionnels de santé victimes du Covid-19, à savoir Si Ahmed El-Mahdi, Dr Boudissa Wafa et l'ambulancier Talhi Djamel. Le Premier ministre a précisé qu'«en reconnaissance des efforts consentis à tous les niveaux et dans tout le pays, le Président de la République a décidé de rendre hommage aux professionnels de santé, médecins, paramédicaux et travailleurs du secteur appartenant à l'armée blanche qui a consenti d'énormes sacrifices en première ligne face à l'épidémie». Le Premier ministre a tenu à rendre hommage au Professeur Si Ahmed El Mahdi qui «a été dès le début de la propagation de la pandémie, en première ligne aux côtés de ses confrères, avant de nous quitter. Avec sa disparition, nous perdons un grand homme aux compétences reconnues connu pour son professionnalisme et son humanisme, ainsi que le médecin Wafa Boudissa, décédée enceinte dans une conjoncture difficile qui a affecté les Algériens, elle qui accomplissait sa noble mission pour que son sacrifice reste en mémoire». De même qu'il s'est recueilli à la mémoire du défunt «héros» Talhi Djamel, décédé après avoir contracté le Covid-19, alors qu'il transportait les malades à l'hôpital de Boufarik «avec bravoure et dévouement». Le Premier ministre s'est recueilli également à la mémoire de toutes les victimes de cette pandémie parmi les citoyens, les membres de la société civile et de tous les corps qui étaient en première ligne pour enrayer cette pandémie. Par ailleurs, après avoir remis la médaille de l'ordre de mérite au rang de "Achir" à titre posthume à Aicha Barki, présidente de l'Association "Iqra", le Premier ministre a salué «les actions accomplies par la défunte, des années durant, en matière d'alphabétisation», soulignant que toute action nationale qu'elle a menée «est un modèle à suivre au service de la société, toutes catégories confondues». Les réalisations accomplies par son association lui ont permis d'être un modèle à méditer en matière d'action associative, a-t-il ajouté.

L. A.

**REPÈRE**

**Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue sud-africain**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu jeudi après-midi un appel téléphonique du président de la République d'Afrique du Sud et président en exercice de l'Union africaine (UA), Cyril Ramaphosa, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué. Les deux présidents «se sont félicités lors de cet entretien téléphonique de l'excellence des relations entre les deux pays amis et de la solidité des liens historiques les unissant, réitérant par là même leur engagement à les intensifier dans tous les domaines pour les hisser au niveau de la relation politique privilégiée, à travers notamment le renforcement de la coordination, de la concertation et de l'échange des visites ministérielles», lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République. «Lors de cet appel téléphonique, les deux parties ont passé en revue nombre de questions de l'heure en Afrique, particulièrement les récents développements survenus en Libye, affirmant leur engagement à mettre la main dans la main pour une meilleure coordination en matière de résolution des conflits dans le continent et une collaboration plus efficace en vue de réaliser le décollage économique», précise la même source. Les deux présidents ont convenu de «la nécessité d'accélérer la mise en place des mécanismes susceptibles d'éliminer, dans les meilleurs délais, la pandémie de Covid-19 propagée partout en Afrique», a conclu le communiqué.

entamée à partir du 14 juin, sous la forme de levée ou d'aménagement du confinement sanitaire partiel en vigueur, selon l'évolution de la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya à travers des indicateurs pertinents. En attendant, les Algériens sont tenus de respecter les horaires de confinement appliqués dans leurs wilayas.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr-dz.com](http://www.lnr-dz.com)

Réalisation de trois nouvelles raffineries pour optimiser le rendement

## «Les projets en cours de réalisation épargnés par la crise financière», rassure Arkab

**A l'aune des changements imposés par les mutations actuelles du marché pétrolier et énergétique, l'Algérie à l'instar des autres pays, devra élaborer une nouvelle stratégie afin de reconforter son positionnement sur le marché pétrolier et gazier, étant l'un des producteurs les plus importants en la matière. Pour ce faire, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach oriente ses objectifs vers l'optimisation du rendement du secteur et des conditions de travail.**

« La Sonatrach s'attèle actuellement à l'adaptation de sa stratégie marketing dans le domaine gazier aux exigences de la concurrence croissante du marché mondial et modifie sa stratégie commerciale au vu des mutations survenues au niveau du marché mondial », a indiqué le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, affirmant que le « secteur ne rencontre aucun problème en matière de parachèvement des projets en cours de réalisation », jeudi dernier, en marge d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales. Dans cette déclaration, le ministre de l'Energie est revenu sur les grandes lignes de la nouvelle stratégie. M. Arkab a annoncé, également, la réalisation prochaine « de trois nouvelles raffineries à Hassi Messaoud, Biskra et Taret, avec une capacité de



■ L'Algérie s'achemine vers la mise en place d'une nouvelle planification stratégique du secteur énergétique. (Photo : D.R)

5 millions de tonnes pour chacune dont les études techniques, architecturales et d'aménagement des sols ont été achevées fin 2017 ». L'Algérie s'achemine vers la mise en place d'une nouvelle planification stratégique de son secteur énergétique, notamment, pétrolier et gazier qui devra répondre aux besoins du marché local et international, frappé de plein fouet par une crise économique et financière provoquée par la pandémie du Covid-19, qui a impacté la distribution et la commercialisation du gaz vers les autres pays, notamment, européens. En raison de la crise économique mondiale, l'exportation de gaz a diminué, mais sans impacter ses

relations bilatérales avec ses acheteurs, comme répondu par certains médias. Récemment, la Sonatrach est devenue actionnaire majoritaire de la société Medgaz SA. Cette acquisition permettra un raccordement aux clients. « L'Algérie demeurera le fournisseur préféré des pays européens, notamment grâce aux pipelines garantissant le raccordement direct aux clients », a assuré M. Arkab en réponse aux rumeurs qui circulent sur la perte de plusieurs clients de l'Algérie, ajoutant que : « Nous exportons toujours de grandes quantités vers l'Europe et nous avons des partenariats fructueux, tout en oeuvrant à préserver nos clients et à négocier

avec eux selon le principe de l'intérêt commun ». Lors de la séance de questions-réponses orales à l'APN, le ministre de l'Energie a évoqué l'importance de constituer de l'énergie renouvelable un tremplin de la relance économique et soulever les défis face au développement de l'énergie alternative. « Au-delà du fait que ces pipelines représentent une partie de la stratégie à court terme, il est impératif d'exploiter cette particularité dont plusieurs pays ne disposent pas et ce en vue de la préparation de la transition énergétique à laquelle aspire le pays », a-t-il expliqué, dans ce sens. Par ailleurs et concernant la question sur l'impact des difficultés financières sur les projets du secteur, M. Arkab a assuré que « leur réalisation se fera en fonction de la priorité accordée à chaque projet », affirmant que le secteur « ne rencontre aucun problème en matière de parachèvement des projets en cours de réalisation.

Le ministère avait reprogrammé ses projets en fonction des capacités financières disponibles, en accordant la priorité aux projets à valeur ajoutée à l'image des trois raffineries de Hassi Messaoud, Taret et Biskra, devant propulser pour la première fois l'Algérie dans les marchés mondiaux des produits pétroliers». L'Algérie œuvre dans sa nouvelle vision à la mise en place d'un nouveau plan de relance du secteur et à conjuguer ses efforts à celui des énergies renouvelables.

**Samira Takharboucht**

### BRÈVE

Youcef Belmehdi

#### Le gouvernement décidera la réouverture des mosquées

Après l'annonce d'un retour partiel et progressif à la normale, la question de la réouverture des mosquées est revenue. A cet effet, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé avant hier que la réouverture des mosquées était une décision relevant du seul ressort du gouvernement et que c'est lui qui l'annoncera en fonction des recommandations du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus.

Il a précisé, à ce sujet, en marge d'une réunion de consultation avec la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi, que « pour le moment, personne ne peut décider, pas même nous car cette décision ne peut être unilatérale ». A propos de la saison du Hadj pour cette année, M. Belmehdi a déclaré que « nous sommes dans l'attente des rapports internationaux, notamment des Saoudiens sur l'évolution de la situation », ajoutant que la partie saoudienne a pris attache avec les parties concernées en Algérie pour leur demander de « temporiser la finalisation des procédures définitives de l'opération du Hadj jusqu'à ce que la situation soit plus claire ». « Les consultations entre les deux parties sont toujours là. Nous gardons espoir, mais pour l'heure nous n'avons encore rien reçu », a-t-il conclu.

**Manel Z.**

Octroi des terres agricoles

## Omari annonce de nouvelles mesures pour les investisseurs

Les investisseurs intéressés par le domaine de l'agriculture auront droit à des facilitations pour s'octroyer des terres avec l'accompagnement de nouveaux organismes, en adaptation avec la politique agricole adoptée, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de tutelle, Chérif Omari. En marge d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la Nation, le ministre a expliqué que parmi ces mesures, il y a la création d'un dispositif pour le recensement des investisseurs et le suivi de leurs activités. Le secteur s'attèle à présenter à encourager l'activité agricole à travers le lancement d'une nouvelle dynamique dans les grands espaces agricoles tout en oeuvrant à contenir les difficultés rencontrées, a-t-il ajouté, tout en précisant que l'adoption du principe du partenariat et la définition des conditions d'exploitation des biens agricoles relevant de l'Etat, sur la base de la contribution de chaque partenaire, par les moyens de production, dans les projets d'investissement. Pour assurer une protec-

tion juridique aux intéressés par un partenariat, le secteur a initié un décret interministériel visant à éclaircir certaines dispositions de la loi sur l'investissement agricole et définit dans le cadre de la loi de Finances complémentaire (LFC) 2009, de manière à garantir une exploitation optimale de tous les moyens, a précisé le premier responsable du secteur agricole. C'est dans ce sens que s'inscrit l'encouragement des filières agricoles et les porteurs de projets, a-t-il détaillé, en rappelant la mise en place du guichet unique pour alléger les mesures d'accès au foncier et réduire les délais d'exécution des contrats. Interrogé sur les projets de chambres froides, le ministre Omari a répondu que le programme de développement des capacités frigorifiques, confié à l'entreprise Frigomédit a été revu en 2018 pour englober 30 unités de froid, dont 2 au sud du pays (El Menia et Timimoune) avec une capacité pouvant atteindre 383.500 M3. Ce programme vise à élever les capacités nationales de stockage, à réguler le

marché pour l'équilibre entre l'offre et la demande et à diversifier les moyens de stockage et de distribution au profit des consommateurs et du marché algérien. Cette modification a permis de maintenir les projets programmés dans le Sud et de geler certains projets dans le Nord, en tenant compte de ceux réalisés par le privé, a mentionné le ministre. De plus, deux unités frigorifiques ont été réceptionnées, la première dans la wilaya d'El-Oued d'une capacité de 20.000 m3 et la seconde à Boufarik, dans la wilaya de Blida, d'une capacité de 20.000 m3, et qui sont toutes deux d'ores et déjà en exploitation. En plus, trois autres unités seront réceptionnées au cours des prochains jours à Oran, Médéa et Chlef, a encore précisé le ministre, ajoutant que les unités de Laghouat et de Tindouf seront, quant à elles, livrées dans les plus brefs délais. Par ailleurs, la réalisation de certains projets, confrontés à divers obstacles, enregistre un avancement dans plusieurs wilayas.

**Djamila Sai**

Réunions ministérielles de l'Opep

Semaine prochaine

### Evaluation de l'impact de l'accord Opep+ sur le marché pétrolier

« L'accord d'avril dernier signé par les 24 pays de l'Opep+ est une action décisive afin d'empêcher un effondrement total du marché », a indiqué, le SG de l'Organisation des pays producteurs du pétrole (Opep), Mohamed Barkindo. Une action qui a permis, selon lui de réguler le marché pétrolier et de soutenir la reprise des prix du pétrole, depuis plusieurs semaines. A quelques jours des réunions ministérielles prévues la semaine prochaine pour suivre l'évolution du marché pétrolier et l'impact de l'accord de baisses de production entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai dernier par les membres de l'Opep et ses alliés qui ont déjà appliqué des coupes sur leurs extractions quotidiennes, le Sg a exprimé sa satisfaction quant aux bonnes attentions des pays signataires de l'accord qui ont mis en application les décisions dudit accord. Dans un communiqué publié sur la page officielle de leur site, il est revenu sur les conditions de la promulgation de cette déclaration qui a permis de redresser progressivement le marché pétrolier qui a subi des pertes historiques au mois de mars et au début du mois d'avril dernier. « Alors que les conditions du marché continuaient de se détériorer à la fin du premier trimestre de 2020 et au début du second trimestre, il est devenu clair qu'une action urgente était nécessaire. Les principales parties prenantes du monde entier se sont alignées derrière les pays signataires de la Déclaration de coopération pour soutenir une action proactive, préventive et décisive afin d'empêcher un effondrement total du marché », a déclaré M. Barkindo lors la 133e réunion du Conseil de sa Commission économique (BCE), reprise dans un communiqué de l'Opep publié sur son site web. Lors de cette réunion, le Sg de l'Opep a retracé l'impact de la pandémie du COVID-19 sur l'économie mondiale et le marché pétrolier, ainsi que les décisions prises par l'OPEP et ses partenaires lors des réunions ministérielles de l'Opep et l'Opep+ les 9 et 12 avril dernier, a estimé qu'« avec l'assouplissement des mesures de confinement, la reprise progressive devrait relancer la demande de pétrole, notamment, en Asie les prix du pétrole se porteront mieux ». Sachant qu'actuellement, « le prix du panier de référence de l'OPEP (ORB) des quatorze bruts s'élevait à 35,46 dollars le baril mercredi dernier, contre 34,95 mardi », selon les calculs du Secrétariat de l'OPEP.

**Samira Takharboucht**

## Réflexions constituantes : du pouvoir (V)

Si nous devons appliquer parfaitement les commandements coraniques dans la gestion de la cité, cette dernière deviendrait un Dieu alternatif, blasphème suprême tant l'unicité et la perfection des choses et des ordonnancements ne peuvent qu'être d'ordre divin. C'est bien pour cette raison qu'est affirmé à la Sourate III, verset 110 du Saint Coran : «Vous aurez été la meilleure communauté jamais produite aux hommes pour ordonner le convenable, proscrire le blâmable et croire en Dieu» (traduction du Coran par Jacques Berque dans l'édition Albin Michel, 1995). Aussi les Chouhada déclenchant le 1<sup>er</sup> Novembre 1954 étaient dans l'interprétation optimale lorsqu'ils posèrent le principe de l'instauration d'un Etat «dans le cadre des principes islamiques» se référant immédiatement aux règles de la morale (akhlaq) et des relations humaines (muamalat). Ils évitèrent de recourir aux vérités coraniques comme le feraient en confirmations les mouvements islamistes ou inversement en réfutations pour les tendances laïques se complaisant à revendiquer en position de domination culturelle interprétative, nos référents constitutionnels. Cela ne signifie aucunement que la tradition islamique elle-même n'ait pas cherché à traduire ces règles morales et relationnelles car elles ne sont pas figées dans le marbre des écritures révélées. Déjà Ibn Taymiya et avant lui Ghazali posaient les principes de la relativité des règles morales d'existence et soulignaient la variabilité des « muamalat » en fonction du temps et des lieux ouvrant tout grand à leurs successeurs un champ d'investigation philosophique mû par un processus jamais solutionné, d'interrogations en intentions divines. Ne dit-on pas systématiquement en bout d'une explication qui se veut pénétrante Allah ouaalam (seul Dieu sait)? Dès lors, des divergences de statut juridique, social et politique peuvent investir le champ du temporel établissant une véritable tradition séculière concomitante du questionnement fondamental à la relation divine. Le pouvoir dans cette perspective devient l'affaire de tous les hommes qui ont le monothéisme, c'est-à-dire la «Paix», en patrimoine commun. Il est d'autant moins plombé par une naissance univoque posant une relation dissymétrique entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent, que l'Islam dès son commencement, se revendiqua d'une double inspiration des sources d'autorité, les écritures révélées d'une part mais éclairées d'autre part par la lecture du premier des musulmans, le Prophète (QSSSL) et sa Sunna. Cette double filiations d'ordre unilinéaire, ajoute un niveau de complexité et de plasticité en référents à l'autorité temporelle (le pouvoir) en ce sens qu'elle ne l'embrasse pas de manière immédiate, dans sa dimension d'un rapport de force en expression puisqu'il est stipulé en première intention dans un monothéisme pluriel, dans le cadre d'une matérialisation humaine, celle du Prophète (QSSSL). La violence ne devient légitime que dans l'action militaire contre le paganisme, si aucune autre alternative n'est possible. Il nous est donc aisé de dire que le pouvoir en Islam n'est pas pensé uniquement en termes de «monopole de la violence légitime» pour citer Max Weber car il n'est pas stricto sensu issu de «l'indivisibilité des pouvoirs

**La notion du pouvoir interroge notre imaginaire civilisationnel. Elle est marquée depuis le début de l'épopée musulmane, par une distinction affirmée dès sa naissance entre le pouvoir temporel dû à l'action du Prophète (QSSSL) et l'élévation spirituelle révélée par le Saint Coran. Ce domaine de l'implication humaine est subséquent de la différence de nature réalisée par l'Islam, entre les religions monothéistes d'une part, et le paganisme d'autre part. C'est de ce commandement céleste initial que procède le phénomène d'embryogenèse à l'œuvre dans la sphère arabo-musulmane accompagnant le déploiement en sécularisation originale des énergies matérielles en différenciation de soumission à la toute-puissance de la parole divine. Ce fut la condition fondatrice de l'expansion en fulgurance de l'Islam qui a nourri la capacité des Sahaba à défaire leurs adversaires sans recourir nécessairement à la guerre comme l'illustre la prise de La Mecque ou plus tard celle de Damas et bien d'autres ville d'importance, inscrivant en impulsions à partir du berceau d'un monothéisme pluriel, la**

souverains» pour reprendre une notion juridique en raison des conditions historiques de sa naissance.

### L'Islam, messenger de paix

S'il est fondé de voir dans les relations de pouvoir, l'expression d'une violence dont le droit ne fait qu'interpréter les codes, la civilisation islamique pose la question de la dissociation féconde entre la violence et la domination. L'Islam appelle pour lui-même et pour l'humanité, à une organisation d'égalité dans le cadre de la foi entre les monothéismes en cherchant à vider la hiérarchisation des rapports entre dominés et dominants dans un effort d'interprétation unique dans l'histoire des religions, de penser Dieu dans une relation apaisée en complémentarité et en résonance d'intelligence aux autres. Dans cette vision cosmogonique, c'est la communauté des croyants dans la liberté de leurs engagements respectifs (chrétiens, juifs) qui s'unit dans l'exercice du pouvoir alors que chez Max Weber, imprégné de valeurs chrétiennes, c'est la violence qui pré-conditionne le pouvoir. Cependant, il faut noter que pouvoir et violence ne sont pas pour l'Islam complètement exclusifs l'un de l'autre, puisque il s'agit aussi d'imposer par la Guerre Sainte la révélation du monothéisme au reste du monde païen. Les rapports entre pouvoir et violence relèvent donc uniquement d'une nécessité impérieuse lorsque les conditions l'exigent, en défense de la foi et plus tard en défense d'un territoire musulman pour revenir aux débats politiques qui nous préoccupent aujourd'hui. Une chose reste certaine, violence et pouvoir n'impliquent pas d'automatisme et par conséquent n'en sont pas consubstantifs. Nous appréhendons mieux ainsi, le désarroi que fut pour la civilisation andalouse sa confrontation difficile avec la Reconquista, guerre imposée à son défendant par le monothéisme chrétien de la renaissance. De même, nous évaluons

**démonstration de sa foi en un universalisme de confrontation pacifique exprimé jusque dans son nom (Islam pour Paix), comme option privilégiée de son expansion. Nous voyons pour notre part dans le pacifisme (traduit justement par les manifestants du 22 février 2019 en «Salmiya»), une référence aux sources d'une attitude civilisationnelle islamique première. Ce n'est pas le cas de l'histoire chrétienne européenne qui ne vit les princes et rois supplanter l'Eglise que dans des guerres de Cent ans closes par le Traité de Westphalie (1648), menant directement à la séparation violente du pouvoir exécutif de l'ordre divin. L'universalisme naturellement inclusif de l'Islam des autres religions monothéistes, fonde de facto la séparation du pouvoir temporel d'entre le pouvoir religieux mais dans l'affirmation de la prééminence du monde spirituel sur l'univers matériel. C'est cette subtilité qui a établi jusqu'à ce jour la nette distanciation entre une civilisation en prétention d'un pouvoir de l'éthique, d'un monde sanctionné en pouvoir de matérialisme historique.**

désormais à la juste valeur d'une immense escroquerie idéologique, les efforts de ceux du courant de la laïcité qui cherchent à réduire l'Islam à une dimension de violence innée, pour tenter de provoquer dans les sociétés musulmanes, une confrontation entre le fait religieux et l'Etat, de même amplitude que celle qui vu s'affronter ordre juridique et ordre moral dans une histoire particulière du rapport à la violence de l'occident chrétien. Il en est ainsi du slogan scélérate de «pouvoir assassin». A contrario, ce rapport très dialectique de la temporalité à la violence, illumine d'une projection crue la répression au nom de l'Etat dans les sociétés musulmanes qui se vivent par les peuples comme une très forte transgression des valeurs islamique, bien au-delà de la violence sociale en expression d'un ordre à sauvegarder. Combien de fois n'a-t-on entendu après une charge de forces républicaines en confrontations de manifestants des expressions de dépit du genre, «mayahachmouch, koufar». C'est pour cette raison profonde que nous interprétons le «Hirak» non seulement en ce qu'il nous dit des rapports sociaux en cours de réaménagements, mais en ce qu'il nous raconte dans son mode expressif de la «salmiya», en réinvention d'un rapport à la contestation qui emprunte aux valeurs islamiques des réflexes initiaux. De fait, le mouvement social s'inspire de la déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre et imagine naturellement, presque organiquement son Algérie démocratique et sociale dans le cadre naturel de ses principes islamiques.

### Guerre idéologique contre l'Islam

Le rapport entre violence et pouvoir en Islam est donc très particulier dans la manière de leurs interpénétrations respectives partielles. Il fonde une séparation d'immédiateté d'entre les pouvoirs de manière irrémédiable tout en maintenant une

certaine propension à l'action prosélyte, ce qui place les instances législatives et judiciaires en réserve d'initiatives de l'instance exécutive dominée par la figure prophétique dans un premier temps avant d'être prolongée par l'action décisive des quatre premiers califats. C'est la raison pour laquelle l'instance exécutive doit rester le cœur de l'impulsion politique qui ne peut être féconde que si elle est encadrée de manière rigoureuse par les logiques judiciaires. Le parlementarisme dominant est une suite logique du constitutionalisme de la rupture radicale entre l'ordre religieux et l'ordre juridique et se place, de notre point de vue, en dehors des dynamiques profondes de notre civilisation. Par ailleurs, l'ordre du droit est inscrit dans la tradition islamique. Non pas seulement en raison des nécessités de l'évolution du monde mais en appui de la pratique très en avance sur son temps du Prophète (QSSSL) lui-même.

Souvenons-nous de la première tentative du Prophète (QSSSL) de rentrer à La Mecque qui s'est certes soldée par un échec temporaire mais sur la victoire définitive d'un traité signé avec les Qurayshites qui promettait le libre accès à La Mecque aux tribus musulmanes pour l'année suivante. Alors qu'Ali Ibn Abi Taleb rédige le traité sous les directives du Prophète (QSSSL), il se scandalise du fait que les Qurayshites réclament que l'accord connu sous le nom de Traité d'Hodaybiya (628) soit paraphé de la signature de Abu El Qasim Mohammed Ibn Abdallah et non pas en sa qualité de prophète, messenger de Dieu. Alors que Sayadna Ali fait part au Prophète (QSSSL) de son refus catégorique, ce dernier accepte sans aucune hésitation et posa de facto la séparation du divin de l'exécutif d'une part mais étend l'ordre légal au monde polythéiste puisque le traité engage l'ensemble des tribus converties à l'Islam, de même que les tribus encore païennes parties co-contractantes sans qu'il ne soit exigé d'elles une obligation de conversion.

Le geste est d'une importance cruciale en ce sens qu'il affirme la suprématie du droit sur l'obligation divine faites aux musulmans de combattre les païens mais dans une mise en contextualisation ou l'ordre juridique sert aux intérêts bien compris de la propagation de l'Islam puisque l'année suivante, La Mecque s'ouvre aux musulmans sans qu'aucune goutte de sang ne soit versée... ou lorsque l'imaginaire civilisationnel s'entre-choque à l'actualité d'importance historique récente.

Contrairement à la fable répandue par les laïques, la séparation des pouvoirs est marquée par le sceau du dernier des prophètes.

Aussi établir l'Islam en tant que référent constituant en exégèse de principes établis bien avant le monde européen nous permettra de poser la question du constitutionalisme non pas comme un mouvement philosophique éclairé par «le siècle des lumières» mais pour reprendre l'expression pleine de sens de Sigrid Hunke par «le soleil d'Allah brillant sur l'occident».

(À suivre)  
Brazi

## INFOS EXPRESS

Oum El Bouaghi

### Création de 2 laboratoires de recherche

Conformément à la décision ministérielle datée du 29 avril 2020 sous le numéro 148 émanant du département de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique, l'université Larbi Ben M'hidi de Oum El Bouaghi vient de doter de 2 nouveaux laboratoires de recherches dans les spécialités écologie fonctionnelle et environnement et un laboratoire de matériaux naturels, molécules biologiques et leur application biotechnologiques. Ces 2 nouveaux laboratoires viennent renforcer celui des biomolécules et de l'amélioration des plantes. Ces 2 nouvelles structures enrichissent la plateforme de recherche de l'université de Oum El Bouaghi et s'ajoutent aux 19 laboratoires dont 7 ont été agréés durant cette année. En attendant l'acquisition des équipements spécifiques, ces 2 nouveaux laboratoires, une fois opérationnels vont être gérés par des professeurs chercheurs et des étudiants doctorants ayant déjà acquis une expérience dans le domaine et qui vont contribuer notamment dans la filière de biotechnologie et de la virologie, surtout en ce moment pour entreprendre des actions en vue de produire et de développer les connaissances scientifiques et de participer à la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus. Conscient des missions qui leur seront dévolues, l'encadrement de l'université de Oum El Bouaghi qui n'est pas à présenter se dit déterminé à effectuer des efforts considérables et de hisser le niveau éducatif de la formation afin d'assurer des résultats probants et de promouvoir l'université et la recherche scientifique et par la même, préserver cet acquis et dispenser le savoir.

A. Remache

Tipasa

## Deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue appréhendés



Dans le cadre des efforts déployés par les services de sécurité de la wilaya de Tipasa pour lutter contre divers types de criminels, en particulier ceux liés à la vente et au commerce des produits illicites telle que la drogue et les substances psychotropes auprès des jeunes, la division mobile de la police judiciaire de Fouka de la wilaya de Tipasa a réussi, cette semaine à démanteler deux réseaux criminels organisés en possession de stupéfiants, et s'adonnant au transfert et commerce de substances psychotropes dans les communes de Douaouda et Bouharoun. L'opération a été effectuée après l'exploitation

d'informations dénonçant l'activité suspecte de certains agresseurs criminels au niveau des villes de Douaouda et Bouharoun, où un plan de sécurité serré a été préparé pour arrêter les membres de ces gangs en exploitant les éléments d'information et d'enquête, et il se compose de huit personnes âgées de 20 à 35 ans.

### Grâce à ces deux processus, les éléments suivants ont été saisis :

- 2.900 comprimés hallucinogènes.
- Environ 82 millions de centimes.
- Un véhicule utilitaire utilisé dans le transport et la promotion de ces stupéfiants.
- Une quantité de mé-

dicaments estimée à 34 grammes.

- Un fusil de pêche.
  - Une épée de grande taille.
  - Des armes blanches et couteaux de grande taille.
  - Deux bouteilles de gaz lacrymogène.
  - 04 téléphones portables.
- Des dossiers judiciaires ont été déposés contre les éléments des deux réseaux pour « détention, transfert, dissimulation et trafic de substances psychotropes » dans le cadre d'un groupe criminel organisé, les inculpés ont été déférés devant le tribunal régional compétent de la République.

Mohamed El Ouahed

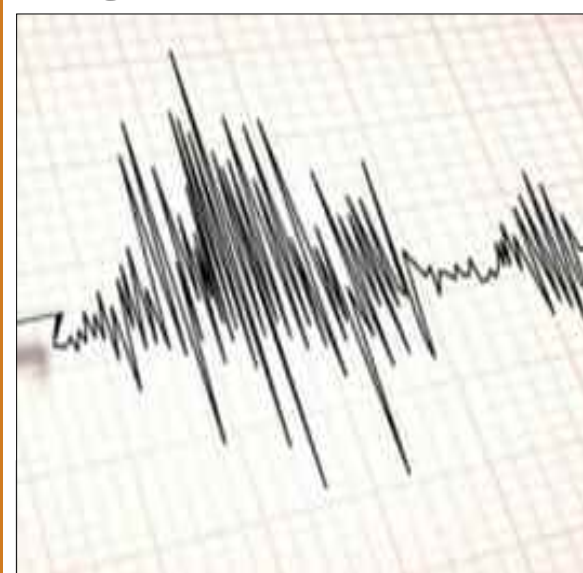
## Vents forts avec de fréquentes tempêtes de sable sur 7 wilayas



Des vents forts, parfois en rafales avec de fréquents soulèvements de sable, souffleront jusqu'à vendredi matin sur 7 wilayas du pays, indique jeudi un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie.

(Photo > D. R)

## Secousse tellurique de magnitude 3,1 degrés à Batna



Une secousse tellurique de magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, jeudi à 9h48 dans la wilaya de Batna, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

(Photo > D. R)

## Covid-19

### Viber lance le service d'appel gratuit de vidéoconférence en ligne

Le service permet d'organiser des réunions et des leçons en ligne qui respectent les nouvelles normes qui ont été appliquées pendant la période de propagation du coronavirus. Les utilisateurs de la messagerie Viber à travers le monde entier pourront désormais passer des appels vidéo avec jusqu'à 20 personnes et ce, afin de répondre au besoin croissant d'appels vidéo et pour améliorer également les communications personnelles et professionnelles entre personnes confinées. Alger, le 03 Juin 2020, Rakuten Viber, l'une des principales applications d'appel gratuites et sécurisées au monde, annonce que la fonction d'appel vidéo de groupe sera opérationnel à partir du dimanche 07 Juin. Cette fonctionnalité permet désormais d'effectuer des appels vidéo de groupe jusqu'à 20 personnes et sera lancée pour une durée illimitée. L'idée a été inspirée par l'énorme succès de la fonction d'appel vocal de groupe. Viber a donc décidé d'ajouter de la vidéo à cette fonction et de répondre à la demande croissante d'appels vidéo et d'élargir le champ de la communication, que ce soit avec la famille, les amis ou les collègues. La distanciation sociale et l'adaptation progressive à la situation actuelle obligent les

gens à repenser leur façon d'organiser des réunions, penser à rencontrer d'autres personnes est quelque chose que les gens font tous les jours et même plusieurs fois par jour. Que des chefs organisent des cours de cuisine ou que des professeurs de yoga forment leurs élèves à maîtriser les cycles respiratoires, tous les groupes de travail ont besoin d'une plateforme où ils se rencontrent. Grâce à la fonction d'appels vidéo, ils peuvent désormais exécuter toutes ces fonctions facilement sur l'application Viber, avec de nombreuses fonctionnalités telles que le partage d'écran et la diffusion vidéo pour les appareils mobiles et les ordinateurs de bureau. La fonction d'appel vidéo de groupe est un ajout pratique à d'autres capacités de Viber, telles que les conversations de groupe allant jusqu'à 250 personnes et les appels vocaux de groupe jusqu'à 20 contacts.

### Pour démarrer un appel vidéo de groupe, l'utilisateur doit simplement suivre ces étapes :

- Cliquer sur le nouveau bouton « Vidéo » ajouté en haut de l'écran, ou ajouter simplement plus de participants à un appel vidéo en cours.

- Profiter pour voir et parler avec des amis, des membres de la famille ou des collègues. Les appels vidéo de groupe donnent à l'utilisateur l'avantage de parler, en plus de visionner sa vidéo et de la partager avec tous les appelants. Les utilisateurs peuvent également choisir de projeter ou pas leur propre vidéo sur l'écran pendant un appel. Les utilisateurs peuvent également couper leur micro ou mettre la vidéo en pause pendant l'appel, ainsi que voir si les autres participants sont en mode muet ou en mode vidéo désactivé. « Nous sommes impatient de permettre aux utilisateurs de participer à des appels vidéo incluant jusqu'à 20 personnes et nous allons élargir et développer cette fonctionnalité bientôt. Viber répond à un besoin important pour la société, maintenant plus que jamais, en permettant aux utilisateurs de communiquer facilement. Désormais, les discussions seront une partie importante de notre vie, et ce, beaucoup plus qu'avant. Nous avons donc décidé de lancer cette fonctionnalité afin d'attirer progressivement les utilisateurs vers une nouvelle réalité lorsque les réunions ne sont pas possibles », dira Ofir Eyal (Directeur des Opérations chez Viber).

C.P

## INFOS EXPRESS

### Aïn Kercha (Oum El-Bouaghi) Arrestation de 2 cambrioleurs

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment l'atteinte aux biens et suite à une plainte déposée par un citoyen en date du 28/5/2020, qui a fait l'objet d'un vol à l'intérieur de son domicile dans la ville de Aïn Kercha par des inconnus, La victime a fait savoir que les cambrioleurs se sont emparés d'une somme importante, une quantité de bijoux et un casier en acier. L'enquête déclenchée par les éléments de la police judiciaire, en coordination avec les policiers de la brigade itinérante de la même ville, a permis l'identification et l'arrestation de 2 individus âgés de 29 et 31 ans impliqués dans ce vol et par la même récupérer tous les objets volés dont une somme de 247.900 DA, 498,8 grammes de bijoux évalués à 415 millions de centimes ainsi qu'un casier en acier abandonné dans un oued par les accusés dans cette affaire du cambriolage. Les deux mis en causes ont été présentés devant le tribunal de Oum El-Bouaghi territorialement compétent pour les chefs d'inculpation d'« association de malfaiteurs et vol nocturne avec effraction ».

A. Remache

Palestine occupée

## Annexion de la Cisjordanie, une troisième intifada en route ?

Le Général de l'armée israélienne, Michael Milstein, a tenté d'examiner sous différents angles la décision du régime de Tel-Aviv d'annexer environ 30% de la Cisjordanie, et en arrive à la conclusion que les développements survenus ces derniers mois en Cisjordanie, la suspension de la coopération de sécurité avec Tel-Aviv par l'autorité autonome par exemple, n'auraient pour effet qu'une exacerbation de la situation dans cette région. Le chef du Forum des études palestiniennes, affilié au centre d'études de Moshe Dayan à l'université de Tel-Aviv, a précisé que l'autorité autonome palestinienne n'avait pas l'intention de couper les moyens de communication existants avec Israël et qu'elle n'aimait pas voir ses structures gouvernementales et économiques fragilisées en raison des escalades. C'est ainsi qu'il s'est exprimé, au journal israélien *Yediot Ahronot*, au sujet de l'effort de Ramallah d'augmenter la pression internationale sur Israël pour empêcher un changement unilatéral de la réalité par l'annexion de la Cisjordanie. Le journal en ligne *Rai al-Youm* a rapporté en référence à Milstein : «La principale menace n'est pas l'Autorité palestinienne et ses plans, mais la réaction du peuple palestinien, plus présent que jamais auparavant».

L'analyste israélien ajoute par la suite : «Dans le passé, le peuple palestinien préférerait ne pas s'engager dans des conflits intenses et vivre sa vie, mais des changements radicaux ont affecté le comportement de cette nation, dont le plus important est la mauvaise situation économique due au coronavirus. Par conséquent, la stabilité économique est le principal obstacle à la troisième Intifada palestinienne». Il pense que les propos des autorités de Ramallah sur l'arrêt de la coordination de la sécurité avec Israël auraient été mal interprétés et que cela pouvait être perçu comme un feu vert pour intensifier les violences contre les Palestiniens.

Et de poursuivre : «Cela encouragera probablement les Palestiniens à lancer une attaque armée contre Israël». «La fermeture des canaux de dialogue et de coordination augmentera les situations de malentendus», a conclu Millstein. Fin avril, le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, et, le chef

**Un haut membre de l'armée d'occupation israélienne pense que l'annexion d'une partie de la Cisjordanie par Israël va provoquer une nouvelle vague de violences dans les territoires palestiniens et qu'elle serait à l'origine d'une nouvelle Intifada.**

du parti Bleu-Blanc, Banny Gantz ont convenu de commencer à annexer de vastes parties de la Cisjordanie au début du mois de juillet, y compris la vallée du Jourdain et toutes les colonies juives de la Cisjordanie oc-

cupée. Alors que le haut membre de l'armée israélienne n'écarte pas l'émergence d'une troisième Intifada palestinienne, les militaires israéliens ont commencé une nouvelle vague de violences contre les habitants des territoires palestiniens. Le vendredi 29 mai, les forces israéliennes ont tiré à balle réelle sur des jeunes Palestiniens dans le village de Ni'lin à l'Ouest de Ramallah, en Cisjordanie. Mercredi matin, les forces d'occupation ont fait irruption à Ni'lin et arrêté et détenu un certain nombre de jeunes palestiniens. Dans la ville de Jénine, les militaires israéliens ont usurpé une terre agricole dans la ville de Ya'bad et cela a abouti à

des affrontements entre Palestiniens et sionistes. Selon un autre rapport, l'armée d'occupation israélienne n'a pas autorisé les fidèles à entrer dans la mosquée d'Ibrahim (caveau des patriarches), malgré la levée des restrictions dans le lieu saint en raison de la pandémie de coronavirus. Les affrontements surviennent alors qu'Israël envisage de concrétiser son plan d'occupation de 30% de la Cisjordanie. Dans une interview, Netanyahu a réitéré la mise en œuvre dudit plan. Dans ce contexte, un comité américano-israélien redessine depuis plusieurs mois les cartes des zones mentionnées de la Cisjordanie.

Mohamed El-Ouahed

## L'Algérie principal fournisseur de gaz à l'Espagne : Sonatrach prend le contrôle du 2<sup>e</sup> gazoduc reliant l'Algérie à l'Espagne

Medgaz, qui relie l'Algérie à l'Espagne, est passé le 30 mai 2020 sous le contrôle de Sonatrach qui a annoncé l'acquisition de 19,10% des actions de l'entreprise espagnole Cepsa Holding. L'Algérie détient désormais 51% des actions de Medgaz, selon un communiqué officiel publié sur son site. La Société nationale algérienne des hydrocarbures (Sonatrach) a profité de l'occasion pour racheter les actions détenues par la compagnie espagnole Cepsa Holding dans la société Medgaz SA qui gère et exploite le gazoduc offshore (Medgaz) reliant l'Algérie à l'Espagne, devenant l'actionnaire majoritaire. La note informe que la société algérienne a acquis samedi 30 mai 2020 ; 19,10% des actions détenues par la compagnie Cepsa Holding dans le gazoduc Medgaz, augmentant sa participation de 8,04% dans la société qui le gère. A en croire les informations divulguées, «la participation de Sonatrach passe ainsi de 42,96% à 51% dans la société Medgaz SA ajoutant que les 49% restants sont détenus par son partenaire historique espagnol Naturgy. La Sonatrach «renforce ainsi sa position en tant que fournisseur majeur et fiable du gaz algérien aux clients importateurs vers l'Europe, en particulier la péninsule ibérique à travers le gazoduc Medgaz», souligne le document. Le ministre de l'Énergie Mohamed Arkab cité par l'agence APS a déclaré le 29 octobre 2019 devant la Commission des affaires économiques à l'Assemblée populaire nationale (APN) que «60% des réserves initiales d'hydrocarbures du pays étaient épuisées». Il a précisé que cette situation résultait de la hausse de la consommation locale et de l'exportation. Selon lui, la nouvelle loi des hydrocarbures a pour but de partager des risques induits par l'exploration avec des partenaires détenant des capacités technologiques et financières. Il estime que ça permettra le renforcement de la place de Sonatrach en tant que principal acteur dans les activités de l'amont pétrolier et la transformation des hydrocarbures, «il s'agit d'encourager et de renforcer le partenariat visant l'intensification des efforts d'exploration et l'augmentation des réserves du pays de façon à assurer la sécurité énergétique à long terme et les ressources nécessaires à la croissance socio-économique», a-t-il expliqué. Le projet de loi de Finances 2020 affirme que l'Algérie fera face à une baisse de ses recettes de 8,3%, et ce, malgré une hausse de

5,3% de la fiscalité ordinaire. Cette baisse globale s'explique par le fait que le gouvernement table sur un recul de la fiscalité pétrolière en 2020, principale source de devises pour le pays. Le recours au partenariat étranger constitue un choix stratégique pour l'Algérie, qui vise le partage des risques liés à l'activité exploration et le bénéfice des apports technologique et financier nécessaires à la relance de l'activité. Mohammed Arkab avait déjà confié que l'une des raisons qui avaient poussé le gouvernement à réviser cette loi était le faible taux d'exploration pétrolière enregistré ces dernières années par rapport à l'objectif fixé. Il a ainsi rappelé que sur un total de 67 sites d'exploration, qui font l'objet d'appels d'offres internationaux depuis 2005, il n'a été enregistré à ce jour que 19 offres et 13 contrats signés. L'Algérie est le principal fournisseur de gaz de l'Espagne, car elle dispose de deux pipelines sous-marins qui relient les deux pays, ce qui rend le transport beaucoup moins cher. 60% de la capacité d'acheminement de Medgaz sont destinés au marché espagnol, le reste est consacré à l'exportation vers d'autres pays européens. Elle exporte 8,2 milliards de mètres cubes vers l'Espagne via le gazoduc Medgaz d'un diamètre de 24 pouces et d'une longueur de 210 kilomètres, augmentera sa capacité à 10,2 milliards de mètres cubes au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 grâce au rajout d'un quatrième turbo-compresseur au niveau de la station de compression de Beni-Saf, dans l'Ouest de l'Algérie, conclut le communiqué. Les exportations algériennes de gaz naturel vers l'Espagne ont chuté à un niveau record au mois de mars, a rapporté le 11 mai le journal espagnol *El Confidencial*. Selon le média, les importations espagnoles ont atteint leur plus bas niveau historique en raison de la concurrence russe et américaine, qui propose du GNL à bas prix. D'après les statistiques de la Cores, société qui gère les réserves espagnoles d'hydrocarbures, ceci a permis aux États-Unis d'augmenter leurs exportations vers l'Espagne, dépassant celles de l'Algérie pour le deuxième mois consécutif. En effet, les entreprises américaines ont augmenté leurs ventes à l'Espagne de 467% au cours des deux derniers mois, alors que les exportations algériennes ont diminué de 30%. Entre janvier et mars, l'Espagne a ainsi importé 20.251 GWh de GNL américain contre 19.748 GWh algérien.

Oki Faouzi

Arabie saoudite

## Après Khashoggi, Jabri est la nouvelle victime de MBS, à travers ses fils

➔Selon le très sérieux site Startegika 51, le prince héritier Mohamad ben Salmane poursuit sa politique de rapatriement par la force et la contrainte de ceux qu'ils soupçonnent de vouloir s'opposer à son intronisation et qui ont pris le chemin de l'exil. Il a recours désormais à un nouveau moyen qui n'a jamais été utilisé auparavant par les prédécesseurs de son père le roi Salmane : arrêter les proches de ces opposants pour les faire chanter et les amener à rentrer au pays. La dernière de ses victimes est Saad al-Jabri qui a fui au Canada où il a obtenu l'asile politique.

Le cardiologue son fils Khaled qui vit avec lui, a raconté pour le Middle East Monitor (Memo) que ses frères et sœurs, Omar et Sarah (21 et 20 ans) ont été arrêtés le 16 mars dernier lors de la perquisition de leur maison par une vingtaine d'éléments des forces de l'ordre saoudiennes. Leur sort est depuis inconnu, a-t-il précisé. Saad Al-Jabri a été un responsable sécuritaire de premier rang en Arabie saoudite. Détenant un doctorat de l'Université Edinburg au Royaume uni, il a joué un rôle crucial dans plusieurs dossiers sécuritaires sensibles dans la région, en l'occurrence la lutte contre Al-Qaida et la protection des installations pétrolières. Selon Memo, il était en contact avec la CIA sur l'Irak, la Syrie, l'Iran et le Yémen et aussi l'agent de liaison avec les «5 yeux». En allusion aux services des renseignements de 5 pays, la Grande-Bretagne, l'Australie le Canada et la New Zélande. Son fils Khaled considère que c'est la

relation étroite de son père avec les Frères musulmans qui a poussé les autorités saoudiennes à le suspecter sans cesse. Ayant été le bras droit de l'ancien prince héritier et ex-ministre de l'Intérieur Mohamad ben Nayef que le roi Salmane a très vite remplacé par son fils Mohamad ben Salmane, ceci explique la suspicion que ce dernier lui voue. Saad al-Jabri était ministre d'Etat et membre du Conseil des affaires sécuritaires et politiques lorsque ben Nayef a été destitué. Des sites d'information ont quant à eux indiqué que les divergences entre lui et MBS remontent à bien avant cette destitution.

Elles ont éclaté à la mort du roi Abdallah et l'intronisation du roi Salmane. Il était entre autre opposé à la guerre contre le Yémen, estimant que ses résultats seraient imprévisibles. Ce qui a rendu fou MBS qui était alors ministre de la Défense. Selon le Washington Post, Jabri a été démis de ses fonctions après une rencontre avec le directeur de la CIA John Brennan à Washington, à l'insu de MBS, en 2015. C'est depuis cette date qu'il a émigré et n'est plus retourné au royaume. Alors qu'MBS tente par tous les moyens de rapatrier tous les opposants à son accession au pouvoir. L'exemple du journaliste Jamal Khashoggi en est le plus tragique. Il a été tué dans l'enceinte du consulat saoudien à Istanbul parce qu'il ne voulait pas rentrer au royaume. Depuis qu'il est au Canada, Jabri aussi a été contacté par des responsables saoudiens qui lui ont demandé de rentrer.

Mohamed El-Ouahed



➔ Rapatriement par la force des opposants à Mohamed Ben Salmane. (Photo > D.R.)

# contribution

La loi des Finances complémentaire 2020 et baisse drastique des recettes des hydrocarbures

## Face à la crise, urgence d'une planification stratégique et d'une nouvelle gouvernance



Professeur des universités, expert international  
D' Abderrahmane Mebtoul

**L'évolution des recettes des hydrocarbures qui représentent directement et indirectement avec les dérivés plus de 98% des recettes en dévies, face à une économie extériorisée où le taux d'intégration des entreprises ne dépasse pas 15%, détermine fondamentalement la structure des lois de Finances en Algérie depuis l'indépendance politique.**

Les prévisions de la Banque mondiale tablent sur une contraction de 3% du PIB en 2020 suite à la chute des investissements publics, qui représentent 44% de la totalité des investissements, les efforts visant à stimuler l'investissement privé, comme l'abrogation de la règle 51/49 pour les secteurs non stratégiques, étant entravés par des incertitudes nationales et mondiales.

De ce fait le taux de chômage devrait s'accroître en raison de la cessation d'activité de plusieurs entreprises, notamment dans le secteur du BTPH et la rupture des approvisionnements en provenance de Chine et d'Europe en raison de l'épidémie de Covid-19, qui représentent plus de 80% des importations algériennes, pourrait entraîner une hausse des prix des importations.

### Eviter le mythe de la rente

Il s'agit d'abord d'éviter le mythe que les exportations de matières premières brutes et semi brutes qui ne donnent qu'un taux de profit faible, pas de rente, ou le mythe monétaire de l'importance des réserves de change, produit de la rente sont facteurs de développement. Remémorons-nous le déclin de l'Espagne pendant plus d'un siècle, après avoir épuisé ses stocks d'or venu d'Amérique. Voyez l'expérience de la Roumanie communiste de Nicolae Ceausescu avec une dette nulle mais une économie, une corruption généralisée et une économie en ruine. Pour le phosphate, le prix est fluctuant, supposant une connaissance parfaite du marché boursier international afin d'éviter d'importantes pertes, ayant varié en octobre 2019 à 77,50 dollars la tonne et en avril 2020 à 70,75 dollars la tonne. Ainsi si l'Algérie exporte trente millions de tonnes de phosphate brut annuellement à un cours moyen de 100 dollars, une hypothèse très optimiste par rapport au cours mondiaux, à prix constant 2020, nous aurons un chiffre d'affaire de trois milliards de dollars et moins de 2,5 milliards de dollars au cours actuel. Comme dans cette filière, les charges sont très élevées

(amortissement et charges salariales notamment) un minimum de 40%, le profit net serait d'environ 1,8 milliard de dollar pour un cours de 100 dollars et moins de 1,4 milliards de dollars pour un cours de 70 dollars. En cas d'association avec un partenaire étranger et prenant selon la règle des 49/51%, le profit net restant à l'Algérie serait légèrement supérieur à 900/700 millions de dollars pour les deux scénarios. Concernant le fer en avril 2020, le prix du fer s'établit à 85 dollars la tonne, en baisse de 4,7% sur un mois et de 9,6% sur un an. A un cours optimiste de 100 dollars, la tonne du fer brut, pour une exportation de 30 millions de tonnes, nous aurons une recette brute 3 milliards de dollars. Mais à ce montant, il faudra retirer plus de 50% de charges (le coût d'exploitation est très élevé) restant 1,5 milliards de dollars. Ce montant est à se partager et selon la règle des 49/51%, avec le partenaire étranger restant à l'Algérie en cas de 30 millions de tonnes, moins de 800 millions de dollars. On est loin des profits dans le domaine des hydrocarbures du moins lorsque le cours du pétrole dépassait 60/70 dollars le baril et le gaz 10/12 dollars le MBTU. Il s'agit également d'éviter le mythe que la finance islamique via la sphère informelle environ 33% de la masse monétaire en circulation selon la Banque centrale, qui a sa propre logique (voir Mebtoul étude réalisée pour le 4<sup>e</sup> Think Tank mondial IFRI Paris étude sur la sphère informelle décembre 2013), que certains, sans analyses objectives et pour des raisons essentiellement idéologiques préconisent pour combler le déficit budgétaire et dynamiser l'investissement et ce comme je viens de le démontrer dans une interview à Radio Algérie Internationale le 10 mai 2020. L'objectif de la finance islamique est noble, étant de promouvoir l'investissement dans des actifs tangibles, les investissements devant être adossés à des actifs réels, le banquier ne devant pas être seulement prêteur mais co-investisseur du projet financé, ses revenus correspondant à une quote-part des résultats issus du projet financé, permettent d'atténuer le risque selon le principe du partage des pertes et profits. Cependant, il ne faut pas se faire d'illusions, selon certaines estimations internationales, en 2019, la finance islamique dans le monde sur un total de financement mondial global dépassant 250 000 milliards de dollars, malgré son encours estimé à environ 2 500 milliards de dollars, ne représente moins de 1% de la finance classique. C'est pourquoi, il faut éviter le mythe du juridisme car une Loi n'étant qu'une loi devant comprendre le fonctionnement de la société pour agir concrètement. Aussi, face aux tensions financières et budgétaires inévitables entre 2020/2022, j'attire l'attention du gouvernement algérien que les recettes néo-keynésiennes de relance de la demande globale ne s'appliquent pas à l'Algérie qui ne souffre pas de rigidités conjoncturelles, devant comparer le comparable comme l'économie vénézuélienne et non les USA et l'Europe reposant sur une économie productive, alors que l'économie algérienne a pour fondement la rente des hydrocarbures avec un déclin de l'appareil productif hors rente, excepté certains segments de l'agriculture. Une Nation ne pouvant distribuer plus que ce qu'elle produit, donc attention à la dérive salariale que certains experts algériens (vision populiste) proposent qui ne peut que conduire à la dérive inflationniste qui pénalisera les

couches défavorisées, sans relancer la machine économique. Cependant durant cette conjoncture difficile, la cohésion sociale est vitale, nécessitant des subventions ciblées au profit des couches les plus démunies, car distribuer des revenus sans contreparties productives conduit à terme au suicide collectif

### Face à la crise, plus de rigueur budgétaire et mobilisation des compétences nationales autour d'objectifs précis

Il faut être réaliste, avec moins de 40 milliards de dollars de réserves de change fin 2020, sous certaines conditions, sinon les prévisions de la Banque mondiale de cessation de paiement, se concrétiseront la mi 2021, le risque est l'épuisement des réserves de change, le premier semestre 2022 supposant une mobilisation générale, plus de rigueur budgétaire, une profonde refonte politique reposant sur la moralisation tant des dirigeants que de la société qui conditionne la mobilisation générale autour des compétences nationales. Evitons toute sinistrose. L'Algérie dispose de compétences suffisantes localement et à l'étranger pour s'en sortir à condition d'un retour à la confiance Etat-citoyens, de développer une stratégie économique basée sur nos capacités propres, d'opérer les choix judicieux avec nos partenaires étrangers et enfin d'utiliser nos richesses pour un développement durable. Se mentir les uns les autres ou se cacher la réalité nous entraînera irrésistiblement vers d'autres épreuves tragiques qu'aucun Algérien patriote ne souhaite. En économie, le temps ne se rattrape jamais et le temps presse pour redresser le bateau Algérie et l'éloigner de la zone de tempêtes qui le guette. Il y a lieu procéder sans complaisance à un examen très lucide de la situation pour mieux réagir dans plusieurs segments de la vie économique et sociale : tels l'éducation-formation, le savoir pilier du développement, la santé, la modernisation de l'agriculture, la culture financière des acteurs économiques, l'efficacité de l'administration, la relance des entreprises, à travers une nouvelle politique industrielle, lutter contre les déséquilibres régionaux et les inégalités sociales, la formation civique et politique de la jeunesse et tant d'autres domaines. Dans le cadre de la bonne gouvernance, j'ai transmis des propositions pour le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et ce afin d'éviter des dépenses inutiles que l'on voile par de l'activisme, reflétant une panne d'idées, habitués à dépenser et non à gérer à partir de normes standards. Aussi, face à une situation certes complexe, je propose que la présidence de la République donne ordre, avec un comité de suivi à son niveau, pour un inventaire de toutes les études opérationnelles réalisées tant au niveau du Premier ministre que de l'ensemble des départements ministériels, des grandes institutions de la République y compris l'Université et des grandes sociétés nationales qui ont coûté un montant faramineux en devises, de les réactualiser afin de les adapter à la conjoncture actuelle locale et mondiale.

La modestie et le dialogue productif étant l'outil de la bonne gouvernance, évitons de croire que l'on détient la vérité et les meilleures solutions en effaçant tout ce qui a été réalisé par nos prédécesseurs, de vivre éternellement sur l'illusion de la rente des hydrocarbures, des matières premières

qui ne peut que conduire à des impacts négatif, géostratégiques économiques, sociales et sécuritaires, qui peuvent déstabiliser l'Algérie. Au moment où l'épidémie du coronavirus a ébranlé tous les pays du monde à la recherche de solutions et donc ce n'est pas propre à l'Algérie, pays à fortes potentialités, il y a urgence, pour des raisons de sécurité nationale et de rigueur budgétaire, un changement de paradigme culturel si l'on veut mettre en place une nouvelle stratégie de développement dans le cadre des valeurs internationales, supposant de l'action sur le terrain et non des théories abstraites. Car, selon nos informations, certaines institutions sont en train de reproduire des audits déjà réalisés, dans tous les domaines sciences exactes et sciences sociales, et dont les recommandations n'ont pas été appliquées. Pourquoi ce double emploi - pertes de temps et d'argent qui n'apportera rien de nouveau et pas de valeur ajoutée aux autorités - avec des chevauchements des missions sans cohérence. C'est que la mentalité bureaucratique est de croire que c'est en créant de nouvelles structures ou de nouvelles lois que l'on résout les problèmes de la société, renforçant l'emprise bureaucratique. Alors que l'objectif est de proposer des solutions opérationnelles et non théoriques en regroupant toutes les énergies créatrices au sein de structures homogènes débureaucratiques et décentralisées, face à un monde de plus en plus complexe et incertain dont les décisions, au temps réel, tant conjoncturelles que stratégiques doivent être fondées sur des entités pluridisciplinaires. Sur une entrée en devises entre 2000/2019 de 1000 milliards de dollars et une sortie de devises de 935 milliards de dollars pour les importations de biens et services, (la différence étant le solde des réserves de change fin 2019), si l'on prend 15% pour les services, avec certainement des surfacturations plus faciles que pour les biens (cette corruption à combattre qui gangrène la société impliquant plus de transparence et de démocratie, nous aurons 140 milliards de dollars et pour 10% plus de 93 milliards de dollars, deux à trois fois les réserves de change, qui risquent de terminer à moins de 40 milliards de dollars fin 2020, sans compter les coûts en dinars des études, ces montants étant sous estimés, puisque selon les données tant de la Banque centrale que du FMI les sorties de devises seulement entre 2010/2019 ont fluctué annuellement entre 9/11 milliards de dollars.

En résumé, s'imposent des stratégies d'adaptation réalistes, au sein d'une nouvelle gouvernance, tenant compte des nouvelles transformations du monde dans le domaine sanitaire, économique, social, culturel et sécuritaire entre 2020/2030 et une mobilisation de toutes les compétences nationales locales et à l'étranger mais ne devant pas être utopique devant d'abord retenir celles qui sont encore en Algérie. Car dans la pratiques des affaires, n'existent pas de sentiments et de fraternité et nos responsables doivent s'éloigner du sentimentalisme en privilégiant à l'instar des grands pays USA, Europe, Chine, Inde et autres nos intérêts propres et que la survie de l'Algérie, sans être chauviniste, dépend des Algériens eux-mêmes.

(Suite et fin)  
A. M.

Annaba

## Des arbres centenaires du Cour de la Révolution menacés de disparition

Les initiateurs envisagent d'en réunir des dizaines de milliers d'autres. Elle fait suite à la tendance « affaire classée sans suite » que les plus hautes autorités de l'Etat, celles locales et les institutions représentatives de l'écologie semblent vouloir adoptée en attendant des jours meilleurs. Ces autorités sont beaucoup plus préoccupées par la pandémie de Covid-19. Cette tendance a suivi l'appel lancé par les citoyens à l'effet d'intervenir rapidement pour sauver une dizaine d'arbres du Cours de la Révolution. Au-delà de la beauté qu'il ajoute à ce site, le Cour de la Révolution de Annaba est porteur de perspectives pour le tourisme local. Ce que les gérants des cafétérias à l'esprit mercantile n'ont pas pris en compte avant de s'attaquer aux arbres centenaires du Cour. Datant du début de la période coloniale, ils se meurent. Dans une tentative de préparer illicitement l'extension de leur commerce, ils déversent quotidiennement et volontairement des produits pétrochimiques (essence et gasoil) ou chimiques (javel, désinfectant et désherbant) dans le carré servant de protection aux arbres. Selon notre enquête effectuée sur le terrain et dont les conclusions ont été confirmées par plusieurs praticiens de la Santé publique, les substances utilisées comme pesticides l'ont été également par d'autres gérants. Ces derniers ont été en-

**Pas de produits pesticides autour des arbres centenaires du Cour de la Révolution, telle est cette autre revendication qui a fait son apparition ces derniers jours à Annaba. Elle reflète l'expression unanime des citoyens de la quatrième ville d'Algérie et d'ailleurs. C'est aussi l'appel de nombreux membres d'associations écologiques au travers des pétitions. Ils envisagent de les adresser à la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Nassira Benharrats, au wali et au directeur de l'Environnement de la wilaya de Annaba. La mobilisation est déjà importante avec une pétition qui a réuni des milliers de signataires.**

couragés par l'absence d'une quelconque sanction des services concernés, y compris la direction des Forêts et de l'Environnement. « Nous nous sommes déplacés à la direction de l'Environnement de Annaba et celle des Forêts où on nous a informé que le dossier des arbres du Cour de la Révolution a été pris en charge », a déclaré un des

membres de l'association écologique de Annaba. Du côté des décideurs locaux, l'on semble omettre le fait que le Cour de la Révolution est un important facteur de développement du tourisme. Il s'agit du plus important point de chute de tous ceux qui visitent Annaba ou qui y séjournent. C'est que il ne se limite pas uniquement à l'aspect écologique. Il est aussi sanitaire, car l'utilisation des pesticides sur les arbres, peut-être pour beaucoup dans les augmentations des risques de développement des cancers. L'on a cité notamment, les leucémies, cancers de la prostate, testicule, du cerveau et de la peau. Pour l'heure, le déversement des pesticides permet aux gérants de réduire la régénération des branches des arbres et des, oiseaux conséquence de l'altération du site ou aux piaillements. Les gérants ne veulent plus voir également les déjections en grand nombre et des exhalaisons déplaisantes des oiseaux qui nuisent à leur chiffre d'affaires. A l'image de celui implanté face à celui qui portait l'enseigne du Café de la Paix aux tables et chaises à osier. Ce gérant de cafétéria suivi par deux autres, n'ont pas trouvé mieux que les pesticides pour tuer les arbres et faire fuir oiseaux afin d'éviter d'être submergé, au quotidien par les nuisances. Celles que génèrent les arbres centenaires ou les oi-

seaux à renouvellement saisonnier. En tout état de cause, le Cour de la Révolution est un lieu qui donne toute sa plénitude au qualificatif de « la Coquette » que l'on attribue à la ville. A Elle seule, cette esplanade appelée à s'étendre, est ornée d'édifices historiques prestigieux dont le Théâtre régional et l'hôtel d'Orient réalisés au lendemain de l'occupation française de notre pays. Ce lieu majestueux traîne tant d'histoires vécues avant, durant pendant et après notre Guerre de libération. Le Cour de la Révolution connu est apprécié par tous les visiteurs. Y compris par ceux venus d'ailleurs au-delà des frontières de la wilaya, de la région et celles du pays. Les altérations en profondeur des arbres centenaires, (branches et racines) subies par des pesticides sont apparentes. Elles sont le fait de personnes incultes à l'esprit mercantile qui les déversent en toute impunité. Ce qui leur permet déjà de transformer en terre brûlée les carrés de protection pour les transformer en espaces commerciaux. Faute de réaction des autorités locales, ils finiront par être habillés de béton et commercialement occupés par des tables et chaises en plastique. Le carré de protection en béton que la commune a érigé pour préserver chaque arbre de toute dégradation n'aurait servi à rien.

A. Djabali

Boumerdès

## Pour une Algérie nouvelle et un État de droit !

La mise en place de ces deux structures récupérées comme un élément du patrimoine national, certains principes de base (collégialité hiérarchisée des organes d'exécution) auxquelles s'ajoutent des règles nouvelles fort importantes des institutions nationales naissantes, un Etat fort se doit d'être démocratique, sérieux, régi par les lois et basé sur une morale, un état qui saura survivre aux gouvernements et aux hommes. Malheureusement ce n'est pas le cas actuellement dans nos administrations, les embûches administratives, l'excès de zèle des agents d'administration, le mauvais accueil, les grossièretés, le mépris, l'ostracisme, les obscénités, le manque de coordination flagrant entre les différentes institutions étatiques et privées, l'injustice, la hogra, le piston, le favoritisme auxquelles sont confrontés les citoyens est un état de fait bien connu dans notre quotidien de tous les jours qui en fin de compte finit par en agacer la majorité des Algériens.

Que faut-il faire pour éradiquer ou du moins atténuer le problème de la bureaucratie au niveau des services publics ? Le président de la République, en l'occurrence Monsieur Abdelmadjid Tebboune, se doit de prendre les décisions adéquates pour en finir avec cette bureaucratie insolente qui prend des proportions alarmantes et inacceptables dans notre pays, et qui dit bureaucratie dit forcément agents zélés, impolis, irrespectueux, qui n'ont aucune notion du service public et encore moins du respect vis-à-vis des usagers et qui dans certains cas se permettent des écarts de langage à l'égard des citoyens. Qui sont-ils pour se permettre de pareilles situations ? Abdelmadjid Tebboune, en collaboration avec les ministres qu'il a lui-même choisis, des walis qu'il a placés, doivent chercher un plan anti-bureaucratie, susceptible d'améliorer le vécu des usagers et mettre un terme aux souffrances des Algériens qui sont malmenés de part et d'autre de service en service sans jamais arriver à ré-

**Pour pouvoir prétendre avoir un État fort et stable, il faudrait un processus d'édification qui doit correspondre à un processus de constitutionnalisme, voire de structuration par le bas. La commune et la wilaya sont les premiers jalons du processus de l'institutionnalisation de l'Etat dont la solidité des fondements fait qu'ils résistent à toutes les crises et les secousses dont ils sont la cible.**

gler leurs problèmes. « J'ai déposé un dossier complet au niveau de la DRAG, j'ai demandé un accusé de réception. Cette dernière m'a été refusé pour des raisons incompréhensibles pour la simple raison qu'ils n'ont pas l'obligation de le faire, et dire que c'est un service de la réglementation », affirme un citoyen de la wilaya de Boumerdès. « Nous sommes un groupe de citoyens, nous avons déposés un dossier en bonne et due forme pour l'obtention d'un agrément pour une association, nous avons essayé un refus par la DRAG, nous avons essayé une seconde fois avec un autre dépôt de dossier, le même scénario se répète, un refus total mais cette fois-ci, nous n'avons pas été convoqué comme le veut la réglementation par les services de sécurité pour enquête, c'est vraiment très grave, il y a anguille sous roche ».

L'administration algérienne est défaillante malgré les consignes strictes qui ont été données par le gouvernement aux directeurs de l'aménagement local (DAL) et les directeurs de la réglementation et l'administration générale (DRAG) à tous, les chefs de daïra et aux présidents des assemblées populaires et communales du pays dans le but de plancher sur le sujet et définir une stratégie commune de lutte contre le fléau de bureaucratie, le problème demeure toujours et s'aggrave de plus en plus d'année en année. Quelle est le remède le plus efficace nécessaire à endiguer

cette épidémie qui a atteint un seuil alarmant ? Que faut-il faire pour améliorer les prestations de service public et faire en sorte que l'administration soit au service du citoyen et non l'inverse ? Il faudrait tout d'abord que les requêtes transmises au Chef du gouvernement puisse avoir une réponse, que tel ministre ait l'amabilité de prendre en charge le problème vécu d'un citoyen, c'est là que la confiance sera restaurée. La bureaucratie n'est pas un phénomène nouveau en Algérie, elle a toujours existé et pour la combattre, il faudrait que le gouvernement applique à la lettre une mesure phare pour réduire « de manière drastique la paperasse inutile » afin de faciliter la vie aux citoyens dans leur démarche d'obtention d'un document officiel, affirme un interlocuteur. Les agents de l'Etat civil qui n'ont aucune relation avec les usagers. Ils manquent de formation et de culture de service public et ses rudiments. Au risque de nous répéter, l'administration doit être au service du citoyen et faire en sorte que ce dernier soit entièrement satisfait des prestations qu'il lui sont offertes, a martelé un sexagénaire. Le problème de la bureaucratie n'est pas spécifique à l'Etat civil des APC, mais bien plus profond à tous les secteurs étatiques, que ce soit du sommet à la base, c'est-à-dire à commencer par le gouvernement, les ministères, les wilayas, les daïras, les collectivités locales (APC) et autres. Vous avez beau écrire par courrier officiel une requête aux plus hautes instances de l'Etat pour dénoncer une quelconque injustice, une hogra, soyez en sûr que personne ne vous répondra, elle demeurera comme une lettre morte. Abdelmadjid Tebboune doit faire de la bureaucratie son nouveau cheval de bataille au sein de son gouvernement et faire un point de situation avec ses ministres pour diagnostiquer les éventuelles carences auxquelles sont confrontés quotidiennement les Algériens, que ce soit dans les APC, les services des impôts, les services des urgences des hôpi-

taux, les directions des administrations de la wilaya, dans les postes et télécommunications, les banques algériennes, au niveau de la Direction de la réglementation et l'administration générale, la Direction de l'administration locale, dans les services de sécurité de la DGSN, les services de la Gendarmerie nationale et autres secteurs névralgiques. Les Algériens crient leur désarroi face à la détérioration qui affecte l'administration algérienne, ils ne savent plus à quel saint se vouer pour mettre fin à ce calvaire qui n'a que trop duré, certains citoyens se sont dits abandonnés et mal écoutés par les autorités locales, les présidents d'APC refusent de leur accorder une audience idem pour les chefs de daïra. Les institutions étatiques doivent respecter la feuille de route tracée par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, à savoir l'instruction aux différents chefs de daïra et présidents d'APC pour qu'ils organisent des stages de formation à l'intention des différents agents d'administration, dans le but de leur enlever cette mentalité rétrograde à l'égard des usagers et leur inculquer d'autres mesures qui pourraient voir le jour, pour éradiquer la bureaucratie et réhabiliter les « fondements » d'une administration saine. Les responsables doivent savoir sanctionner tout dépassement et prendre le soin d'accorder de l'importance aux doléances des citoyens. Le calvaire des usagers de la poste venus pour y retirer leur argent sont sujets à une longue file d'attente, les usagers, des fonctionnaires, des retraités pour la plupart sont astreints à de longues heures d'attente, avant d'atteindre le guichet et comment encaisser leur pécule avec irrespect.

Devoir se lever aux aurores, supporter des heures d'attente sous le soleil et en posture debout, avouez que ce n'est pas évident, a fortiori pour des vieux de 70 ans qui la plupart sont des malades chroniques. Il faut endurer l'acerbe pour pouvoir savourer l'exquis.

Kouider Djouab



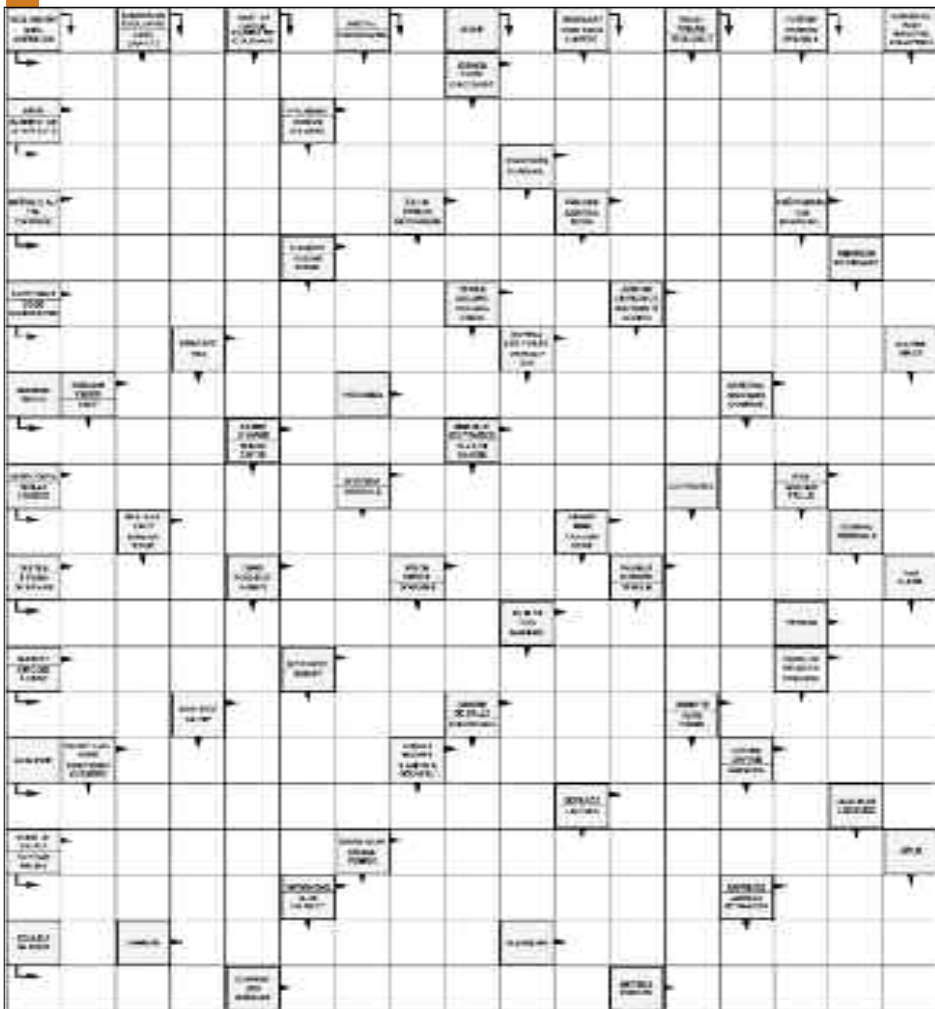


LA  
**NR**  
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

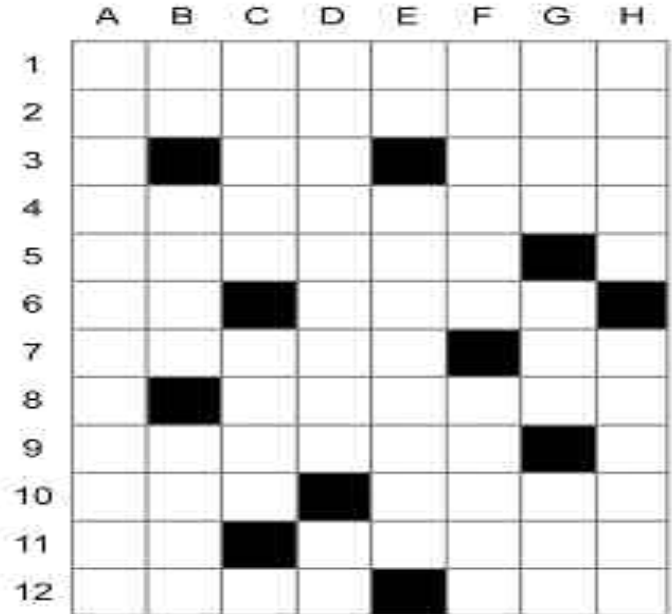
Gratuit  
et facile à  
télécharger

**Bientôt**  
*La Nouvelle*  
*République* sur  
vos smartphones  
Vous pouvez la  
télécharger sur  
Android et IOS.

## Mots fléchés



## Mots croisés



### HORizontalement

1. Fil d'araignée.
2. Vieux habits.
3. Travaux pratiques abrégé. On se les passe entre partenaires.
4. Devenir moins fréquent (se).
5. Bas de pantalon...
6. Le prix du silence. Terre de saint Patrick.
7. Défaut d'existence. Interjection enfantine.
8. Nettoyer à fond.
9. Flânera sur le chemin.
10. Porteur de balles. Elle tient le quartier.
11. Titre de propriété. Fleur en forme d'étoile.
12. Arrivée au bout. Elle se sert dans un puits.

### VERTICALEMENT

- A. Petit véhicule utilitaire.
- B. L'indium dans les formules chimiques. Vallée des Hautes-Pyrénées. Il s'oppose au changement.
- C. Unités de la flotte. Ouvert à tous les vents.
- D. Elle donne envie. De l'or sur un tableau.
- E. Peut précéder un pas. Bains d'huile.
- F. Support en noir et blanc. Il se coiffe de dreadlocks.
- G. Peut vaincre la force. Direction. Il n'est jamais loin du poivre.
- H. C'est un garçon ! Si c'est l'ardo, elle est importante.

## Mot mystère

- |           |           |          |
|-----------|-----------|----------|
| ABITIBI   | FRASER    | ONTARIO  |
| ACADIE    | FUNDY     | ORLEANS  |
| ALMA      | GASP      | PEKAN    |
| AMHERST   | HALIFAX   | QUEBEC   |
| ANJOU     | HEMON     | SELKIRK  |
| ANTICOSTI | IQUALUIT  | TIMMINS  |
| ARCTIQUE  | IROQUOIS  | VARENNES |
| BANFF     | JAMES     | WELLAND  |
| BEAUCE    | KATIVIK   | WENDAKE  |
| BELOEIL   | KWAKIUTL  |          |
| BOOTHIA   | LACHUTE   |          |
| CARIBOU   | LEVESQUE  |          |
| CREE      | LYNX      |          |
| DOLLAR    | MATANE    |          |
| EDMONTON  | MICMAC    |          |
| ELAN      | MOOSE     |          |
| ESKIMO    | NANAIMO   |          |
| ETOBICOKE | NEWCASTLE |          |
| FRANCAIS  | NUNAVIK   |          |



## Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Le courage n'est pas l'absence de peur, mais la ..... de vaincre ce qui fait peur»

Est-ce le mot :

A : Stabilité ? B : Modestie ? C : Capacité ?

(Proverbe Nelson Mandela)

## Solutions du numéro 587

### Mots fléchés



### Mots croisés



### Le mot manquant

«Les dangers visibles nous causent moins d'effroi que les dangers imaginaires.»

(Proverbe William Shakespeare)

### Mot mystère

UNION

## L'exil fécond



Par Kamel Bouchama (auteur)

**Les faits relatés dans ce livre sont inspirés de la réalité vécue. Cependant, toute ressemblance avec des personnages réels, ayant existé ou existant toujours, n'est que pure coïncidence et ne relève point de la volonté de l'auteur. Mais, qui se sent morveux... se mouche !**

L'auteur

La gazelle est au fond d'elle-même, contente de partir ailleurs, dans un autre monde jusque-là inconnu. Pour elle, les supérieurs qui sont revenus à de meilleurs sentiments font tout pour s'amender et lui assurer un bel avenir. Elle croit en cela et affirme, sans l'ombre d'un doute, que les jours à venir, ils peuvent encore lui donner plus d'importance et d'égard. Elle est arrivée à ses fins, et les responsables n'osent plus rien contre elle, du moins ce dont elle est persuadée. Dommage qu'elle oublie de sitôt que son premier maintien dans son établissement et sa promotion dans le circuit procèdent de cette «énergique intervention» d'un ponton du système... le tigre. Une intervention fondamentale et déterminante pour des lendemains meilleurs dans une jungle qui ne perd rien de ses «origines» et de ses «usages». En principe, elle se doit de se souvenir de cette intrigue dont elle a été victime et avoir l'œil constamment ouvert pour ne pas connaître encore d'autres surprises. C'est ainsi que me conte la mouche ses premières impressions concernant cette principale histoire dont l'héroïne, ou la victime, n'est autre que la belle gazelle. La petite bestiole fait des prouesses pour me rapporter, dans les moindres détails, les circonstances difficiles qu'a connues la gazelle, tout au long de son mandat. Je perçois dans le timbre de sa voix une sorte de passion et je discerne comme une hargne à l'encontre de ces nombreux détracteurs qui nous submergent et qui veulent nous contraindre à être comme eux : adopter la mauvaise foi et la tromperie permanente, en guise de mode de vie. Et elle continue...

- La gazelle, cher monsieur, me confie-t-elle, a du bon temps là où elle se trouve. Elle a d'agréables occasions pour visiter les beaux sites de sa nouvelle jungle. Elle est entourée d'une grande affection par son nouvel entourage professionnel et sa hiérarchie. Elle est convaincue d'être prémunie contre toute atteinte à sa position. Elle est sûre enfin, de ne jamais plus avoir d'embarras et de tourments tant qu'elle se trouve loin des yeux, loin de chez elle où les «appétits» se font de plus en plus féroces. Mais hélas ! voilà que le tigre trépassa au

**«La littérature ne saurait se séparer des systèmes idéologiques au sein desquels ou même contre lesquels elle se forme. Elle est engagée malgré elle. Qu'ils le veuillent ou non, les plus farouches partisans de l'art pour l'art expriment encore une vision particulière du monde et de la cité»**

William Marx

moment où elle ne s'y attendait pas du tout. Une bien triste nouvelle pour cette douce gazelle qui entretenait des relations fort amicales avec ce fauve qui, malgré tout ce qu'on dit du comportement de cette espèce, peut avoir des sentiments nobles et percevoir les plaintes d'animaux d'autre race et les soutenir dans leurs justes démarches. Ainsi, le tigre disparaît, au moment où la gazelle a encore tant besoin de réconfort et de soutien. Elle se sent orpheline, sans «mentor» et sans confident. Elle ne sait à qui s'adresser en cas de pépin, en l'absence de celui qui, en une injonction ferme et sans réticence, lui a rendu son sourire et sa dignité. Et, tout en appréhendant quelques mauvaises surprises, la gazelle, dans son chagrin, s'en remet à Dieu, dans l'espoir de n'avoir plus de tourments et d'ennuis dans ce qui lui reste de sa carrière d'éducatrice.

L'espoir fait vivre se dit-elle. Et cet espoir n'est qu'un rêve auquel elle s'accroche, avec peu de conviction, puisqu'elle sait que sans appui elle n'aura plus de poids et de vigueur, en cas de pépin, comme avant, car n'ayant plus de solide protection. Elle n'aura plus de considération, certainement, car c'est ainsi que la jungle fonctionne. Et c'est alors que son espoir devient quelque peu fugace, sans certitude pour un avenir devenu progressivement hypothétique. Elle a tout le temps pour réfléchir en cette période qui suit le deuil. Elle doit justement s'assurer de ne rien laisser en suspens qui puisse susciter le ressentiment à son égard et lui causer des difficultés. Mais connaissant la jungle, va-t-elle donc subir ce retour de manivelle comme il est prescrit dans le registre des repréailles connues dans ce monde infernal et impitoyable, en pareil cas ? Va-t-elle endurer les épreuves de ses aînés qui, comme elle et pour rester debout, ont eu à solliciter de solides soutiens ? En effet, le tigre décédé, la gazelle ne sert plus à rien dans l'échiquier de son secteur, et le renard – redevenu «fagotin», dans le vrai sens du terme – n'aura plus cette hantise d'être sermonné un jour à cause d'elle. Il n'y a aucune gêne, et il n'existe désormais plus de barrière entre lui, responsable incontesté dans le domaine de l'éducation, et sa subordonnée, dépourvue désormais de cet auspice accueillant. Qui l'en empêcherait s'il voulait actionner son génie maléfaisant et étaler sa performance dans la rétorsion, voire dans la perfidie et la malveillance ?

La gazelle flaire ces humeurs qui sont là, dans l'air, avec elle. Elle les presse car elles lui viennent, crescendo, comme ces relents de revanches qui se pointent à son seuil pour la dauber et l'injurier. Elle se prépare donc à changer de cap ou, tout simplement, à rentrer chez elle, parce que le «pouvoir» qui était à ses côtés et qui la maintenait n'est plus de ce monde.

Effectivement, les oracles se sont prononcés. Le mauvais rêve est devenu réalité. Le cauchemar est revenu. Adieu la continuité dans la fonction, adieu les bonnes manières, adieu la fidélité aux principes de l'école, de la morale et de l'éducation, adieu l'attachement aux fondements de l'égalité et de l'honnêteté. En ces moments, comme en d'autres, tout est balayé du revers de la

main, par la volonté de ceux qui s'emploient au style de la mise à l'écart et de la destitution. On efface tout et on recommence... d'autres usages, de nouvelles mœurs et... il le faut bien, d'autres alliances !

La mouche poursuit son récit, avec autant de persistance que de passion. Je l'écoute attentivement car, en même temps, je me remémore des tableaux identiques dans nos royaumes et nos dynasties des êtres humains. Je vois les scènes similaires, les mêmes décors, les mêmes dialogues et les mêmes conciliabules... interlopes, évidemment, avec les mêmes dissensions qui, comme de juste raison, suscitent la même indignation des bonnes gens. Il n'y a que ça que nous savons bien faire. Et c'est là où nous excellons et pouvons, presque unanimement, nous accorder.

La mouche ne désespère pas. Elle s'accroche davantage à son histoire et veut coûte que coûte la terminer avant la fin du voyage. Je suis là, tout ouïe, et d'ailleurs que puis-je faire puisque je me suis promis de l'accompagner dans ce qu'elle croit être l'affaire la plus sale de son temps... Sait-elle au moins, que des histoires pareilles, nous les vivons au quotidien avec la «faune» qui est la nôtre, une espèce maléfique autrement plus douée dans les cabales, plus expérimentée dans l'art de faire du mal et donc redoutable dans la prédation ?

Du même coup, je devine le dénouement de cette intrigue parce que je la vois, je la présume, je la ressens. Elle est là, devant moi, se jouant comme une pièce de théâtre et elle est comme les autres qui se jouent autant de fois que veulent les exécuteurs de basses besognes. Oui, je la vois comme j'ai vu toutes celles qui ont eu l'impudence d'avoir existé dans notre monde, et comme j'en verrai d'autres, certainement, celles qui vont venir inévitablement... pour nous démontrer que le monde, celui des animaux ou celui des humains est un monde pareil fait de saoulerie et de méchanceté. C'est du kif-kif, comme dirait l'autre. Et là, nous nous rencontrons dans notre commune animalité !

En effet, cette histoire n'est pas loin de celles que nous vivons tous les jours, dans notre espace de «civilisés», hélas. Aussi coriace que celles qui nous offensent parfois ou toujours, cette histoire où la gazelle est l'héroïne, pardon la victime, ne peut normalement passer inaperçue dans notre milieu qui favorise le bien-être dans la formation et l'éducation. Car, endurer des controverses pénibles dans notre entourage qui possède quand même ses principes – qui devaient être intangibles – c'est traduire tout le délabrement et la perte de repères qui existent dans celui-ci. C'est dire aussi qu'il va droit dans le mur, comme nous nous exprimons si bien.

Oui mais la jungle, c'est la jungle, et malgré ses mystères et ses secrets, elle ne peut se permettre, dans ses perversions et ses démesures, de ne pas commettre un autre excès, celui de se laisser emporter dans une aventure aussi dégoûtante qu'excessive, sans retenue et sans prévoyance. C'est le destin de ces milieux où sévit le mal, où s'affirment des comportements ignominieux et où se jouent de sacrées parodies à double vitesse, toujours au profit du plus

fort. Ainsi, comme prévu dans les «bonnes traditions» de repréailles, la pauvre gazelle est rappelée illico presto à rejoindre sa jungle d'origine dans les plus brefs délais, me confie la mouche. C'est la première réaction de fagotin après la mort du tigre. Il ne peut laisser passer – après avoir ruminé sa revanche des années durant – cet affront d'il y a quelques années, dont il estime avoir été la grande victime. C'est dire que la vengeance est un plat qui se mange froid, comme l'énoncent ces diseurs de fameux adages. Elle se mange même congelée, selon les nouvelles techniques de conservation... de la haine.

Rien ne la prédestinait à subir ce sort. Elle est pourtant simple, sereine et productive, pleine d'engouement et de passion pour son métier. Ses classes sont toujours remplies de bons élèves. Les résultats de ces derniers reflètent indubitablement ses talents pédagogiques et sa détermination à aller toujours de l'avant dans la réussite. Bref, aucune contrariété, encore moins une quelconque perturbation, ne vient polluer son atmosphère ; ce qui nous dit long sur la qualité de son enseignement et les méthodes d'éducation qu'elle prodigue à ses disciples. Mais l'inquiétude, voire l'angoisse de la marginalisation se doit de passer par là pour la cloître dans la peur et l'épouvante de cette traumatisante culture de l'oubli. En un commandement cassant, impertinent et cavalier, comme tous ceux que reçoivent nos responsables dans notre jungle des humains civilisés, la gazelle se voit ébranlée, désemparée, désarçonnée et bouleversée. J'ai encore de nombreuses épithètes dans ma caboche, pour qualifier son état d'âme en cet instant critique, me confie la mouche, elle-même remuée, en me racontant cet épisode douloureux qui la marque profondément.

Du mal, toujours du mal, dans un espace dont peu d'animaux ont la vocation, la bonne, celle de faire du bien. Et ça n'en finit pas dans cette jungle aux milles facettes. Ça n'en finit pas avec des pratiques incongrues, insolentes, dans ce royaume de l'arrogance et de l'entêtement. Il a suffi que le tigre ne se fasse plus entendre, pour que se déclenchent les foudres du ciel contre une pauvre gazelle qui n'a de cesse que son problème soit réglé. C'est ainsi que va la vie chez les animaux. Et, si l'on observe minutieusement ce magma, devenu coutumier dans ce monde où tout est anormal et irrégulier, l'on s'aperçoit que des pratiques pareilles, si elles provoquent, très souvent, des tensions dans un espace réduit, le reste des animaux quant à eux, ne semble pas s'inquiéter outre mesure de ce qui provoque un séisme moral chez les plus concernés, dans un environnement donné. Comme les humains que vous êtes, insinue la mouche dans son langage futé – en voulant me rappeler la triste réalité de la perversion et de la méchanceté – au-delà de la culpabilité des uns, de la condamnation des autres, et de l'insidieuse complicité de plusieurs d'entre eux, cette masse d'animaux ne mesure pas les dégâts psychologiques provoqués par cet arbitraire qui va marquer durablement la belle gazelle. Plus que les préjugés moraux et le sentiment d'avoir été trompée, abusée, rognée, elle se voit surtout révoltée par le sentiment de son impuissance devant cette iniquité, par l'impression que la jungle est livrée à elle-même et que n'importe quel nervi peut dicter sa loi à d'autres animaux qui, eux, se trouvent dans l'incapacité de réagir.

(suite en page 13)

●●●

Ne pouvant rien faire devant cette adversité, elle accepte son sort et prend son courage à deux mains pour tout dissiper, du moins ce qu'il y a de triste et de malsain dans sa tête. Il faut pour cela avoir cette volonté de se dire qu'il est encore temps pour oublier car elle ne peut, à elle seule, changer la face de cette jungle. Quelles que soient les excuses pour apaiser une situation dramatique, la réalité est toujours là, manifeste, évidente, significative, marquant une nette régression vers l'indécence, le mal et l'immoral. Alors, et à force de fonctionner à côté de la loi, dans un système fait de combines et de trahisons – j'emprunte ces termes à un ami – la jungle a perdu son éthique. Telle une proie tombée à terre, blessée, elle n'est plus en mesure de se défendre face à des prédateurs qui la dévorent par lambeaux, tandis qu'un peu plus loin, des vautours attendent leur tour de participer au festin...

Mais la gazelle peut-elle changer quelque chose dans un tel contexte qui jure ne pas se réformer et se reconstruire pour donner à son environnement des espoirs à sa mesure ? Non ! Elle ne peut rien faire. Le silence est d'or, disent les plus sérieuses parmi ces créatures encore vivantes. Elle doit se taire comme nous tous et espérer voir fleurir d'autres prairies où elle peut gambader à son aise pour recouvrer son repos moral et sa vitalité. En attendant ce jour-là, elle s'est promise de ne plus croire les chancelants et les changeants, mais ceux parmi les honnêtes qui lui assurent ce domaine pour pouvoir y marcher en sifflant, l'esprit tranquille, se disant que de toutes les façons, elle fait confiance à la justice de sa jungle. Elle rêve de voir s'instaurer la sérénité, le droit et la légitimité dans son environnement et dans sa vie de tous les jours. Elle prend du repos, un repos physique en attendant des jours meilleurs. C'est cela toute l'histoire d'une gazelle qui, prise dans l'engrenage de l'hostilité et de la souffrance, s'en est allée chez le roi de la jungle pour lui relater ses déboires avec le sieur renard et son entourage. En fait, elle voulait lui montrer comment l'injustice peut faire perdre aux bons sujets de cette jungle le respect et l'attachement qu'ils ont pour celle-ci. Elle voulait lui transmettre enfin, l'idée qu'aucun animal ne peut croire ceux des siens qui créent des situations malheureuses et même épouvantables, ceux qui le font pour défendre leurs propres intérêts ou pour assurer les intérêts de leurs proches. Ceux qui sont à l'origine de ces méfaits vivent un déficit de crédibilité, jamais atteint auparavant dans cette jungle qui pourtant, respirait le bien-être et la confiance.

Le lion, roi de cette jungle, ne l'entend pas de cette oreille. Il a une autre réaction, fière et dédaigneuse, celle du souverain qui ne veut acquiescer aucune récrimination d'une de ses régentes, du moins, les considère-t-il ainsi. Il ne peut supporter ces jérémiades qui viennent polluer la quiétude de son royaume que nul ne peut accuser de quoi que ce soit. Tout est bien dans l'Etat de sa seigneurie le lion. Tout va bien dans les territoires de sa majesté. Il n'y a pas de place pour les capricieux et les gringalets, de même qu'il n'y a pas d'espoir pour les faibles et les sans volonté. De là, il n'accepte aucune critique, aucune remarque, même si elle est fondée, objective et de bonne foi. C'est en fait son véritable comportement devant ceux qui se découvrent devant lui. Mais en réalité, que peut-il représenter avec son caractère hautain, son esprit de suffisance et son narcissisme dans un monde qui privilégie le dialogue et la concertation ? Vraiment, il ne signifie rien dans l'Échiquier du royaume quand on sait que malgré toutes ces qualités (?) il est le jouet inconscient de son entourage et qu'il ne dit mot devant les in-

jonctions de vrais responsables qui prennent de justes décisions (?).

Son trône, où il se trouve confortablement assis, ne lui donne apparemment aucune possibilité d'aller voir un peu plus loin que son aréopage. C'est ainsi qu'il mène son règne, selon la bonne volonté de ces «employeurs» ou de ces «donneurs d'ordres» qui l'entourent et le ceinturent pour ne lui permettre aucun mouvement qui leur serait préjudiciable. Car ceux-là commandent effectivement tout dans la jungle qu'ils ont livré à la décadence, par leurs intrigues et l'importante agitation qui leur sert de décor pour régenter ce pouvoir qu'ils touillent et enchevêtrent selon leur désir. Ils le font soigneusement, à la place du lion qui ne bouge presque pas et qui devient leur caution à l'intérieur d'un système rendu défaillant, stérile et médiocre. Cet aréopage perfide maintient cette gouvernance perverse – qui répond à leur perception –, tout en conservant solidement le roi dans ses soi-disant attributs. Une situation qui leur rapporte tant et tant de profits illicites. Car, en maintenant coûte que coûte le roi sur son trône, ces prédateurs peuvent régler tous leurs problèmes d'intendance. Avec un autre, un roi vrai et digne, ils ne feraient certainement pas ce qu'ils font actuellement. Mais ce roi, franchement, n'a-t-il pas appris sérieusement la leçon ? Ne sait-il pas qu'une fois son mandat terminé, pour différentes causes – et on peut les imaginer facilement dans notre jungle – une autre machine se mettra inéluctablement en branle pour le «charger» de mille et une accusations et d'une somme inqualifiable de griefs. On ira jusqu'à sa famille et là, tout le monde y passera, du plus petit au plus grand. Je disais que la machine se mettra en action... il s'agit de cette machine infernale qui excave pour ramener des profondeurs tous les maux – quitte à en inventer – dont la jungle a souffert. C'est la loi de toutes les jungles, surtout celle des humains : le roi est mort, vive le roi ! Voilà, me dit la mouche, j'en ai fini avec cette histoire. J'en ai d'autres, tu sais ? Elles sont aussi «affriolantes» que celle que je viens de te raconter. En veux-tu encore, me demande-t-elle ? De toute façon, nous avons assez de temps, au cours de ce voyage, pour nous dire toutes ces choses qui m'ont obligée à quitter ma jungle pour un autre ailleurs, là où il fait bon vivre, là où on se sent mieux, où l'on parle aisément, où l'on réfléchit posément et où l'on évolue assurément...

### Il était une fois, l'éléphanteau

Je pensais que la mouche était fatiguée... Oh que non ! Je ne sais pas si c'est le voyage ou peut-être cette exaltation de se trouver hors de chez elle, dans un autre monde, pardon dans une autre jungle, qui la fait jaser de cette manière, ou tout simplement l'envie de discuter avec quelqu'un et de s'extérioriser pour se sentir mieux. L'essentiel, pour cette petite innocente est de bavarder constamment, d'attirer mon attention et surtout de paraître plus convaincante qu'avant, lorsque nous étions à l'aéroport et lorsque nous nous apprêtions à entamer notre voyage. J'accepte de la suivre encore, à une seule condition. Elle doit commencer son histoire, je veux dire son autre histoire, après l'escalade. Je me dis qu'un peu de repos me donnera du tonus et apaisera mes émotions, surtout après avoir suivi une telle aventure. Nous avons convenu de terminer le reste du voyage ainsi.

Une fois en avion, après ce petit instant de repos en salle de transit, elle s'éclate encore une fois, me faisant sentir qu'elle cache dans ce petit corps, frêle et menu, tant et tant de déceptions. Je l'avais d'ailleurs compris au moment où elle me suppliait de lui permettre de venir avec moi, laissant derrière cette jungle où elle n'a plus d'espoir. Sa décision était prise, il

fallait la mettre en œuvre. Par cette action, elle veut tout simplement exorciser les démons qui l'encombrent, qui la tenaillent et la prennent en otage. Elle croit bien faire en se libérant d'un fardeau qui lui pèse, car fait d'outrance et de méchanceté. Cela la rebute encore plus et lui donne cette nausée insupportable.

- Vois-tu, me dit-elle, la vie est tellement difficile, tellement désolante et désespérante sur nombre de tableaux, que l'on a du mal à concevoir et à admettre certaines situations. La présente histoire que je vais te raconter n'est pas moins répugnante que la précédente. Elle est aussi ignoble que repoussante du fait qu'elle traite d'un sujet jamais abordé dans les annales de la jungle, du moins aucune autre jungle ne peut s'enorgueillir d'en avoir conçu une telle monstruosité. Et la mouche de se redéployer en une volubilité remarquable, dans un style émouvant, convaincant, expressif... Elle commence sa seconde histoire, comme la première, avec les mêmes expressions qui inspirent un très vif intérêt, des expressions qui la relèvent et lui donnent ce caractère de gravité qui retient le souffle.

Mais comment la mouche a-t-elle connu cette autre histoire. Eh bien, rien d'étonnant quand on est «la mouche du coche» ! De toute façon, il s'agit d'un roman – je vous le rappelle – et il fallait trouver, pour les besoins de la narration, ce lien entre les différents animaux et leurs histoires scabreuses à l'instar des nôtres. Ces scènes évoluant dans un environnement enserré dans un carcan solide «pour se moquer avec beaucoup de morgue de l'utopie d'un Etat de droit». La mouche est là, c'est elle le vrai lien et c'est elle qui nous raconte un peu la «mouchequila», «l'problème» si vous voulez... tel que dit dans notre beau créole, pardon dans notre bel arabe dialectal et, bien entendu, dans l'esprit des lecteurs. Ainsi, je n'ai pas mis trop de temps pour trouver comment aller de la gazelle à l'éléphanteau. C'est de l'imagination, tout simplement. Mais cela pourrait être une histoire authentique, chez vous, dans le monde des humains où vous excellez dans l'intrigue et les affaires frustes. Je reviens à l'imagination car c'est ce que nous adoptons pendant toute notre existence pour pallier les manques que nous avons dans tous les domaines, pour nous donner plus d'espoir dans l'attente de jours meilleurs. C'est pourquoi, la transposition des facteurs m'est aussi simple qu'en mathématiques. Je ne fais que changer leur ordre. C'est-à-dire en termes clairs, la mouche qui jusque-là est plantée sur la tête de la gazelle et qui entend tout, qui sait tout, du marmonnement aux profonds sentiments de cette dernière, doit changer de logis pour aller se planter dans le champ spacieux de l'oreille de la mère éléphante. De là, elle suit son petit et de là naît cette autre histoire qui est encore plus grave et plus significative que la première. Allons-y, dans les méandres de cette aventure ! Commençons comme il se doit.

Il était une fois... un gentil éléphanteau... Et ainsi commence l'histoire. En effet, un éléphanteau, tout gentil, affable, agréable, exubérant et loquace, se mire au clair ruisseau. Il fait beau ce jour-là. Le soleil tout haut dans le ciel darde ses rayons sur des espaces qui ont tellement besoin de cette sollicitude, après d'abondantes pluies et des journées de froid et de gel. C'est la nature qui, dans ses perpétuelles mutations, connaît les infléchissements des plus impressionnants, des plus étonnants, surtout en cette saison où l'atmosphère est tellement rudoyée par les agressions climatiques et les altérations brusques et violentes de cette imperturbable nature. Et la jungle, dans son animation et son impulsion de tous les jours, ne peut que s'accommoder des humeurs de ce temps qui vit de caprices et plus sûrement de per-

turbations écologiques. Les animaux aussi, ces créatures qui ne sont pas épargnées par ces bouleversements et ses confusions, suivent avec attention ou avec indifférence, c'est selon, mais elles suivent quand même le déploiement d'une subistance aussi malaisée que crasse.

L'éléphanteau, tout enjoué, comme le veut sa nature, ne s'embarrasse guère de complexe. Il fait beau, la nature verdoie, les oiseaux chantent, et lui, dans sa décontraction, gambade, léger et insouciant, malgré sa corpulence qui commence à peser de tout son poids. Comme ses congénères, il vit dans l'ombre de sa maman l'éléphante. Il évolue dans cette société matriarcale où les petits de son sang s'adaptent mieux que les autres animaux à cette tendance grégaire.

Mais ce jour-là, il semble plus détaché et plus distrait que les autres fois. Il se rue avec impétuosité sur le flanc de sa mère, comme pour lui montrer son exubérance, mais aussi toute son affection. Il est joyeux. Pourquoi ? Il n'y a que lui qui peut le savoir et elle pour le ressentir. En tout cas, lorsqu'on connaît notre éléphanteau on ne peut qu'apprécier sa compagnie, son humour, son déluge de savoir et sa faconde. D'une intelligence qui vous épate, il ne vous laisse pas insensible, même quand il fait des bêtises. En effet, ce jour-là, il est content, il se voit comblé par tant de bonheur après sa brillante réussite à ses examens. Sa mère l'éléphante le sait. Elle connaît les capacités de sa progéniture. Elle ne peut douter de sa réussite dans tout ce qu'il entreprend.

L'éléphanteau, me confie la mouche, vient de décrocher la plus belle distinction que n'ont pu avoir, jusqu'à maintenant, ceux qui l'ont précédé dans ce domaine. Il obtient les faveurs de ses supérieurs, les honneurs et, bien entendu, le grade... ce grade pour lequel tant d'autres font des «prouesses» et des «pirouettes» pour l'obtenir. Un nouveau tournant dans sa vie, une nouvelle vie dans son destin, ce fameux destin dont personne parmi les habitants de la jungle, ou parmi les homos sapiens dont vous descendez, lâches ou braves, ne peut s'en soustraire, comme dit Homère, un illustre des vôtres, dans son Iliade. C'est alors que le véritable devoir de l'éléphanteau consiste à choisir sa place et à modeler consciemment sa situation.

Ainsi, en ce moment crucial, quand le mérite vient sonner à sa porte pour l'encenser et le consacrer, y a-t-il mieux que lui dans cette jungle qui regorge, malgré des échantillons de son genre, de malhonnêtes, de vils, d'infâmes et de méchants ? Y a-t-il mieux considéré que lui parmi tous ces graveleux, ces espèces de marginaux qui se reproduisent au rythme des contradictions que peut réunir le monde des animaux ? Non, franchement, parce qu'il est au zénith de son éclat. Il arrive là où peu de ses pareils ne peuvent y arriver. Il est donc joyeux. Ses parents se prennent pour les plus choyés au monde. L'éléphanteau se distingue par la suite dans tout ce qu'il doit entreprendre. Fougueux et perspicace à la fois, il ne rate aucune occasion pour se singulariser avec des résultats probants, élogieux et prometteurs. Toutes ces qualités lui concèdent plus d'attention de la part de son entourage, mais avant tout, de la part de sa famille et de son groupe. Le grégarisme est de rigueur dans une jungle comme celle-ci. Il est plus incrusté chez certains animaux que chez d'autres. La maman éléphante est si fière de cet enfant qui lui donne tant de satisfactions. Le père éléphant n'en pense pas moins, mais il est plus distant de son fils. Il a confiance en lui, car le sachant capable de réussir là où les autres n'ont pu satisfaire. Son père le veut toujours ainsi, fort, intelligent, prodige en quelque sorte.

(A suivre)

K. B.

Festival de Cannes

## Les 56 films de la sélection officielle

**M**ercredi 3 juin, le président et le délégué général du Festival de Cannes ont annoncé une sélection officielle 2020 avec 56 de films dotés d'un label «73<sup>e</sup> Festival de Cannes», même si ce dernier n'a pas eu lieu.

Parmi les films qui ont raté leur montée des marches sur la Croisette, il y a des cinéastes issus de pays très rarement représentés au Festival de Cannes. Par exemple un film bulgare, *Février*, de Kamen Kalev. Ou *Beginning*, de Déa Kulumbegashvili, un long métrage géorgien, et puis le documentaire *En route pour le milliard*, la nouvelle œuvre très attendue du Congolais Dieudo Hamadi.

Deux autres cinéastes du continent africain ont été retenus pour la Sélection, dont Souad, «un film sur la jeunesse égyptienne... un film tout à fait réussi», a commenté Thierry Frémaux. Et puis, il y a *Rouge*, de Farid Bentoumi. Ce cinéaste franco-algérien de 44 ans est connu par les cinéphiles pour son film *Good Luck Algeria* où il raconte l'histoire de sa famille face aux questions de l'immigration et de l'identité.

### Égal à égal ou sans hiérarchie ?

Ayant refusé une édition en ligne, cette année, il n'y aura ni compétition, ni prix. Néanmoins, pour faire exister les films jugés digne de cette 73<sup>e</sup> édition qui n'a pas eu lieu, le président Pierre Lescure et le délégué général Thierry Frémaux ont décidé d'établir quand même une sélection officielle. Les 56 films élus seront dotés d'un label de qualité «Festival de Cannes» pour les soutenir ainsi lors de leur présentation dans d'autres festivals ou à l'occasion de leur sortie en salles.

Le plus grand festival de cinéma au monde a donc dû improviser face à la crise sanitaire mondiale. Résultat : au lieu d'une vingtaine de films en lice pour la Palme d'or et autant de longs métrages dans un certain regard, la traditionnelle section des surprises et jeunes talents, la cinquantaine de films se trouvent tous au même niveau (d'autres diront sans aucune hiérarchie) dans cette sélection exceptionnelle.

Cette démarche égalitaire permet en même temps d'annoncer une édition record : 2 067 longs métrages ont été envoyés au Festival. Le nombre de pays représentés a également grimpé, à 147, contre 138 pays en 2019. Et même si le



Enfin, il y a des films, un label, mais pas de festival... Dommage pour les trois films sélectionnés du continent africain.

nombre de réalisatrices ayant candidatées est en légère baisse par rapport à 2019 (532 contre 575), dans la sélection officielle, la part des cinéastes femmes a encore augmenté, 16 contre 14 en 2019.

### La montée en puissance des comédies

15 premiers longs métrages font partie de la Sélection officielle, contre 10 en 2019. Est-ce l'expérience du confinement qui a provoqué cette envie de sélectionner aussi cinq comédies et quatre dessins animés dont le dernier-né des studios Pixar, *Soul*, de Pete Docter ?

Thierry Frémaux explique son choix par une volonté de «prendre des risques ou tenter des choses». Nous voilà avec *Les Deux Alfred* de Bruno Podalydès et avec *Un Triomphe* d'Emmanuel Courcol, «un feel good movie avec Kad Merad».

### Spike Lee et Steve McQueen

Parmi les grands regrets de cette annulation du festival sur la Croisette, il y a la rencontre manquée entre deux stars aux idées explosives : l'un côté l'Américain Spike Lee, le président du jury de cette édition avortée, de l'autre côté Steve McQueen, figure des arts plastiques devenue une icône du septième art avec *Twelve Years A Slave*. L'artiste britannique présentera dans la sélection officielle deux

films, *Lovers Rock* et *Mangrove*, «un film de procès de policiers qui harcèlent la communauté black». Selon Frémaux, un sujet qui «résonne très dramatiquement avec ce qui est arrivé à George Floyd et Adama Traoré».

Plus traditionnel, on retrouve sur la liste de Thierry Frémaux «les fidèles de Cannes, les ténors». Le cinéaste américain Wes Anderson portera le label avec *The French Dispatch*, aidé par un casting de rêve : Bill Murray, Tilda Swinton et Timothée Chalamet. Parmi les habitués de Cannes, on retrouve avec un grand plaisir la cinéaste japonaise Naomi Kawase qui racontera une histoire émouvante sur l'adoption, *True Mothers*. Quant au Danois Thomas Vinterberg, il traitera la crise de la cinquantaine avec *Druk*.

### 21 films français

Avec 21 longs métrages, le cinéma français est extrêmement bien loti dans cette sélection officielle un peu particulière. Parmi les films les plus attendus, *ADN*, où Maïwenn abordera ses racines franco-algériennes. François Ozon s'affiche avec *Été 85*. Selon Thierry Frémaux, grâce à l'annonce de cette sélection officielle exceptionnelle, l'ambition du Festival de Cannes est restée intacte : «Placer sur la carte du monde les talents émergents (...) La Sé-

lection officielle conservera donc son rôle. Différemment, mais avec les mêmes convictions et, grâce à tous, avec la même efficacité.»

### Garder «la même efficacité»

Des vœux certes compréhensibles, toutefois peu réalistes. Car pour réussir à garder «la même efficacité», il manquera les éblouissements, les surprises et les déceptions dans les salles cannoises, les débats et les scandales suscitant l'intérêt du public, les bons mots et les gestes engagés des stars sur le tapis rouge et les déclarations des cinéastes sur leur vision du monde. Le choix de faire l'impasse sur une Palme d'or même virtuelle risque de susciter chez les spectateurs l'impression que chaque film labellisé se retrouve noyé dans cette liste virtuelle de 56 films sortant dans plein de lieux différents. Qui saura capter l'esprit cannois à la fois à Locarno, à Telluride, à Toronto, à San Sebastian, à Busan, à Lyon et à Angoulême ?

Lors de l'annonce de la sélection officielle, la Mostra n'a pas été mentionnée, donc Venise n'a probablement pas envie de jouer le jeu de Cannes. En attendant, Thierry Frémaux a promis d'expliquer bientôt «la façon dont le Festival de Cannes déploiera son activité à l'automne prochain.»

S. F.

Metropolitan Opera de New York

## La saison 2020 est finie

**L**a direction du Metropolitan Opera a annoncé lundi en milieu d'après-midi l'annulation de toutes les représentations jusqu'au 31 décembre 2020. La saison 2020-2021 débutera par un Gala de réouverture, le 31 décembre, dont les contours et détails restent à fixer. La nouvelle de la fermeture du Met pour l'année est évidemment une douche froide au moment où, un peu partout dans le monde, on ne parle que de réouverture des salles. Elle n'en est pas moins très compréhensible par la nature même et la complexité de l'univers de l'opéra. D'ailleurs, dans la justification de cette annulation de son automne 2020, Peter Gelb, le directeur général du Met, invoque «l'énorme complexité organisationnelle» dans un cadre où «la santé et la sécurité du personnel et de l'auditoire est la priorité».

### Un cas extrême

Il n'y a pas lieu de tirer de cette mesure radicale des conclusions hâtives et alarmistes sur la réouverture des scènes et des salles en général. N'oublions pas, que le Met est une organisation de 1 100 employés. Les produc-

tions se construisent et se montent des mois en avance. Il était déjà trop tard pour certaines à l'automne. En entrant dans les détails, on voit qu'il est désormais trop tard pour quelques projets printaniers. Qui plus est, le Met est un opéra de répertoire, ce qui signifie que plusieurs ouvrages différents sont présentés durant une même semaine : la circulation dans l'institution est soutenue, et les changements et déplacements de décors impliquent un personnel nombreux qui ne peut se tenir à deux mètres de distance.

Sur le plan artistique, l'opéra est le genre le plus problématique. C'est du chant : les risques de projection de gouttelettes sont évidents. Les risques du chant choral sont évidents. Le cas du chœur d'Amsterdam ayant chanté Bach début mars et ayant été massivement infecté ensuite est connu. Mais l'origine du risque reste incertaine : les experts débattent pour déterminer si les choristes se sont contaminés en chantant ou en se fréquentant socialement pendant les répétitions. Le cas de l'orchestre n'est pas plus reluisant : il faudra lever les mesures de

dis-tanciation, car il est souvent tassé, qui plus est dans une fosse qui peut faire penser à un incubateur, sans parler de mises en scène qui placeraient les solistes en bonne posture de «postillonnage».

Plus qu'une annulation, il faut voir le communiqué du Met comme un plan déterminé de reprise au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les mesures entraînent le report des nouvelles productions de l'automne 2020 : *Aïda* de Verdi et *L'ange de feu* de Prokofiev. Mais d'ores et déjà, il est décidé que *La flûte enchantée* et *Don Giovanni* au printemps 2021 seront présentés dans les anciens décors, habités des mises en scène connues. Simon McBurney et Ivo van Hove attendront. Pour l'heure, *Dead Man Walking* de Heggie mis en scène par van Hove est maintenu. Yannick Nézet-Séguin dirigera 26 représentations, et le Met, qui devait faire une pause en février, utilisera ce mois pour enchaîner les *Bohème*, *Traviata* et autres *Carmen* afin de remplir ses caisses.

C. H.

## Football-Covid-19

## Damerdjil relève la «complexité» d'un retour à la compétition

→ Le président de la commission médicale de la Fédération algérienne de football, Djamel-Eddine Damerdjil, a relevé la «complexité» d'un retour à la compétition footballistique, suspendue depuis mi-mars en raison de pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), tout en insistant sur la nécessité de prendre des mesures «encore plus rigoureuses», a indiqué mercredi l'instance fédérale.

«Le président de la commission médicale fédérale a rappelé toutes les mesures prises jusqu'ici par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et de la FAF ainsi que de la LFP pour gérer cette situation de pandémie, en s'appuyant sur tous les documents et protocoles (ministère de la Santé, OMS, FIFA, CAF), mais également la complexité d'un retour aux activités qui devra être régi par des mesures encore plus rigoureuses et une coordination intersectorielle sans faille», a indiqué la FAF dans son relevé des conclusions de la dernière réunion du bureau fédéral, tenue dimanche



■ Damerdjil insiste sur la nécessité de prendre des mesures encore plus rigoureuses. (Photo : D. R.)

par vidéoconférence. La saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie de Covid-19 reprendra ses droits après «la levée du confinement et autorisation de rassemblements», comme décidé lors de la récente réunion du BF. «Une réunion a été tenue avec les médecins des clubs de Ligue 1 en présence du Dr Damerdjil Djamel-Eddine, du Dr Bichari Mohamed, médecin de la Ligue de football professionnel (LFP) pour discuter de la situation au niveau des clubs et de la préparation des modalités et protocole en prévision d'une éventuelle reprise des activités footballistiques», précise la FAF. Dans ce même cadre, le président de la FAF Kheireddine Zetchi, «a fait part de sa rencontre avec le ministre de la Jeunesse et des Sports Sid Ali Khaldi,

lors de l'audience qu'il lui a accordé le samedi 30 mai 2020 au siège de son département ministériel, et où il lui a renouvelé le maintien de la feuille de route de la famille du football». Cette feuille de route consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur une période de 8 se-

maines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics. Il s'ensuivra une phase de repos total d'au moins une semaine aux joueurs puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement. Ce n'est qu'après cette phase que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement. Pour les championnats amateurs (LNFA et LIRF) de la catégorie seniors, ils seront calqués sur les championnats professionnels des Ligues 1 et 2 (éventuellement à une semaine près).

R. S.

## MC Oran

## Le siège du CSA toujours à l'abandon pour difficultés financières

→ L'ancien Club sportif amateur du MC Oran, situé au centre-ville, est toujours à l'abandon au moment où sa direction se dit être dans «l'incapacité» de restaurer «pour des raisons financières». Implantée dans un endroit stratégique de la ville sur une superficie importante, la bâtisse aurait pu faire profiter au club, sur le plan financier, si elle avait été exploitée à bon escient, reconnaît-on du côté de la direction oranaise, qualifiant de «véritable gâchis» le sort réservé à ce bien qui n'a pas été intégré dans le capital social de la Société sportive par actions du club.

«Pourtant, il y a déjà quelques années de cela la sonnette d'alarme a été tirée au sujet de cet ancien siège du CSA. A l'époque, des promesses ont été faites par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya pour prendre en charge sa rénovation, mais en vain», déplore-t-on de même source. A la direction du CSA/MCO, qui ne compte désormais que la section handball après la dissolution depuis plusieurs années des autres sections et le passage de celle du football sous le giron de la SSPA, l'on est également per-

suadé à présent que l'on «devrait compter sur ses propres moyens pour redonner vie à cet important patrimoine.»

Il se trouve, néanmoins, que toutes les subventions dont a bénéficié le CSC depuis près de cinq ans sont transférées, toutes ou presque, au profit de la SSPA, «alors qu'elles auraient pu servir à la rénovation du siège du club», explique la même source, souhaitant, au passage, que les autorités locales viennent en aide au club pour restaurer cet important acquis.

En début de cette saison, la DJS de la wilaya a pris en charge la rénovation d'un autre ancien siège du MCO que le club louait de l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran, qui était, lui aussi, à l'abandon et dans un état de délabrement avancé.

La restauration de ce siège, sis au boulevard Abbane-Ramdane, en plein centre-ville, ainsi que la prise en charge, par les services de la wilaya, des loyers impayés pendant de longues années, a permis à la direction de la SSPA/MCO, que dirige Si Tahar Cherif El Ouezzani, d'y installer ses bureaux, rappelle-t-on. ■

## Le PSG pas prêt de payer la clause libératoire de Bennacer

Le Paris SG (Ligue 1 française de football) ne serait pas prêt de payer la clause libératoire du milieu international algérien Ismaïl Bennacer, fixée à 50 millions d'euros par le Milan AC (Serie A italienne), a rapporté jeudi le magazine Onze Mondial. «Le PSG, bien que très intéressé, ne semblerait pas prêt de payer cette clause, même si des départs importants sont à prévoir (Thiago Silva, Meunier, Kurzawa, Cavani). Un latéral droit et un latéral gauche sont aussi attendus, et il faudrait pour le PSG garder le budget pour assurer un mercato plein», indique la même source. Le club parisien, sacré champion de France 2019-2020 après la suspension définitive du championnat, provoquée par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), semble jeter l'éponge pour Bennacer, convoité également par Manchester City. L'entraîneur espagnol des «Cityzens», Pep Guardiola, aurait même appelé le joueur algérien afin d'en savoir plus. Le champion d'Angleterre en titre pourrait préparer une offre dans les plus brefs délais. Le meilleur joueur de la CAN-2019, remportée par l'Algérie en Egypte, veut des garanties sur son temps de jeu et privilégiera le projet sportif, selon les informations de RMC Sport.

## JS Kabylie

## Aucun joueur n'a été contacté

→ La JS Kabylie a annoncé jeudi n'avoir contacté aucun joueur en cette période d'arrêt provisoire de la compétition, provoquée par la pandémie de coronavirus, «par respect» au club et ses joueurs. «Une stratégie de recrutement a été discutée entre la direction et l'entraîneur. Aucun contact n'a été entrepris pour l'instant par respect au club et ses joueurs. La période n'étant pas propice», a indiqué le club kabyle sur son compte officiel Twitter. Au moment de la suspension du championnat le 16 mars dernier, la JSK occupait la 4<sup>e</sup> place au classement avec 36 points, à quatre longueurs du leader le CR Belouizdad, ce dernier comptant néanmoins un match en moins. Concernant les joueurs, dont le contrat arrive à terme cet été, la JSK a expliqué qu'aucune décision n'a encore été prise à leur sujet : «Trois joueurs seront en fin de contrat à la fin de la saison actuelle : Nabil Saâdou, Massinissa Tafni et Amir Belaïli. Les décisions appropriées seront prises par le staff technique au moment oppor-

tu». Dans le cadre du projet de formation et suite à la proposition de l'encadrement technique des jeunes, à leur tête Guillaume Mulak, «5 joueurs issus de la catégorie des moins de 19 ans (U19) ont paraphé un contrat de 5 ans avec la JSK».

Par ailleurs, la formation phare du Djurdjura a annoncé sa décision d'effectuer son stage d'intersaison «vraisemblablement» en Algérie, en raison de la pandémie de Covid-19.

«En cas de reprise, une stratégie a été mise en place. La JSK effectuera vraisemblablement sa préparation en Algérie cette année. Même si nous avons entrepris l'organisation d'un stage d'été en Bretagne que nous avons dû annuler».

Enfin, la JSK a indiqué avoir reçu une correspondance de la Confédération africaine mentionnant que «la moitié de la quote-part (275 000 dollars, ndlr) de la participation à la Ligue des champions vient d'être virée», précisant cependant que le club n'a toujours pas perçu cette somme d'argent. ■

## FIFA

## La FAF va régler les contentieux des clubs algériens

→ La fédération algérienne de football a annoncé mercredi sa décision de venir en aide «une nouvelle fois» aux clubs algériens, en payant leurs contentieux vis-à-vis de la fédération internationale. Le BF a décidé d'apporter une nouvelle fois son aide aux clubs algériens dans le cadre de leurs situations contentieuses vis-à-vis de la FIFA, avec l'engagement de ces derniers de rembourser les avances de la FAF sur leurs indemnités de participation en Coupes africaines et/ou de leur quote-part des droits TV», a indiqué l'instance fédérale dans son relevé des conclusions de la dernière réunion du Bureau fédéral, tenue dimanche par vidéoconférence.

Dans le même sillage, le BF a décidé d'interdire, à travers la CNRL, tout recrutement de joueurs étrangers par

tout club n'ayant pas encore assaini sa situation contentieuse. En s'appuyant sur les derniers chiffres, la FAF a précisé que «la situation des dettes des clubs des Ligues 1 et 2 demeure inchangée depuis le début de la pandémie du coronavirus, soit plus de 217 millions de dinars pour les clubs de Ligue 1 et plus de 523 millions de dinars pour les clubs de Ligue 2». Par ailleurs, Zetchi «a décidé de faire don de sa quote-part de 10% des frais annuels alloués par la Confédération africaine à la FAF, soit 20 000 dollars à la trésorerie de cette dernière, dont 50% seront consacrés à des aides dans le cadre de l'opération de solidarité COVID-19». Enfin, Zetchi a rappelé à tous les membres la nécessité de rationaliser et d'optimiser les dépenses de la fédération. ■

## EN DEUX MOTS

## Belaïli dans le viseur de Galatasaray

L'ailier international algérien du Ahly Djeddah Youcef Belaïli, constitue l'une des options de Galatasaray, en vue d'un éventuel recrutement cet été, a rapporté jeudi le site spécialisé Fotoma. Les dirigeants stambouliotes préparent déjà ses futurs mouvements dans son effectif, et privilégieraient dans un premier temps l'option d'un retour définitif de l'international nigérian et joueur de l'AS Monaco Henry Onyekuru, prêt à Galatasaray lors du mercato hivernal après un premier prêt la saison dernière. En cas d'échec de négociations avec Monaco, Onyekuru, dont l'indemnité de transfert serait estimée à 15 millions d'euros, Galatasaray, où évolue le milieu international algérien Sofiane Feghouli, se tournerait vers la piste Belaïli, ce dernier a déjà été pisté par le club turc. Selon la même source, le montant de l'indemnité de transfert pour engager les services du natif d'Oran est estimée à 2,5 millions d'euros. Sacré meilleur joueur interclubs, trophée décerné en janvier dernier par la Confédération africaine de football, Belaïli avait rejoint Al-Ahly Djeddah en 2019 en provenance de l'ES Tunis, pour un contrat qui court jusqu'en 2022.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**
**Transfert**

Belaïli dans le viseur de Galatasaray

**le match à suivre**
**Football-Covid-19**

Damerджи relève la «complexité» d'un retour à la compétition

**football**
**MC Oran**

Le siège du CSA toujours à l'abandon pour difficultés financières

# Ali Fergani : «Le milieu de notre football n'est pas sain, nos clubs ne sont pas contrôlés»

→ **Incontestablement le sport est, et restera un formidable outil de développement économique et social. Trois composantes sont soudées à ce sport. Il y a le talent du sportif, la technologie, qui devrait être présente pour permettre d'améliorer ses performances et enfin la finance.**

Les anciens joueurs professionnels restent connectés à l'actualité sportive, réagissent et chacun à sa manière «on est soumis constamment à la concurrence internationale et l'on doit en permanence se comparer à ce que font les autres et faire mieux parce que nous pouvons faire mieux». Nous avons cet immense plaisir d'avoir en ce début de semaine l'ex-joueur international, très respecté par tous, en l'occurrence Ali Fergani, qui reste à la présidence de l'Amicale des anciens internationaux de football. Quatre questions lui ont été posées et au cours desquelles il évoque ce qui caractérise l'actualité sportive notamment le football national.

**La Nouvelle République : C'est toujours un plaisir de vous rencontrer et profiter pour vous «arracher» quelques instants afin d'aborder avec vous cette question de reprise ou pas du championnat. Qu'en pensez-vous?**

**Ali Fergani :** Le plaisir est partagé et je profite pour présenter mes meilleurs vœux à toute l'équipe du journal et à vos lecteurs. Pour répondre à votre question, je suis pour une reprise du championnat. Surtout, il ne faut pas se précipiter, comme l'ont fait les responsables du football français. Chez nous, comme vous le savez, il reste encore huit journées du championnat de Ligue 1 et des équipes ont des matches en retard. Sachez que je n'ai rien, bien sûr contre le CR Belouizdad qui voudrait être déclaré champion et qui souhaite donc que la saison soit clôturée, mais nous avons encore le temps pour éventuellement arrêter le championnat. Les Allemands ont repris, à huit clos évidemment. Les Anglais, les Italiens et les Espagnols vont reprendre, alors attendons de voir comment cela va se passer chez les premiers et faisons comme eux. Bien sûr, en coordination avec les autorités sanitaires de notre pays, surtout ne pas se précipiter. Une fois la date de



■ Ali Fergani est pour une reprise de la compétition.

(Photo > D. R.)

la reprise fixée, les clubs reprendront les entraînements, pendant 4 à 6 semaines et le championnat se terminera InchaAllah. Tous les clubs seront sur le même pied d'égalité. Bien sûr, si la situation sanitaire se complique et après avis de nos responsables sanitaires, le championnat doit s'arrêter et une réflexion doit être faite, arrêter les classements et la formule des championnats de la saison prochaine. Une fois le championnat de cette saison terminé, et après une dizaine de jours de repos actif (actif très important) et une préparation d'environ 4 semaines, la saison 2020/2021 pourra reprendre.

**Comment voyez-vous le football d'aujourd'hui, notamment ce dossier de l'enregistrement sonore ? Vous dites que c'est la confiance entre présidents qui est atteinte, ou encore qu'il est temps de faire le ménage, ou alors ce n'est que passager, il ne faut pas en faire un drame ?**

Ce n'est pas nouveau, et ce n'est pas la 1<sup>re</sup> fois qu'il y a des suspicions de matches arrangés. Simplement, les affaires précédentes ont été étouffées et les précédentes Fédérations, et par le biais de la justice, n'ont jamais été au bout, dans le but d'assainir le milieu du football. Le milieu de notre football n'est pas sain, les clubs ne sont pas contrôlés, ils sont à 99% déficitaires. La direction de contrôle des clubs vient juste d'être créée et encore, à voir si elle aura le courage d'aller au bout, c'est-à-dire prendre des sanctions qui peuvent être la rétrogradation des clubs qui sont dans le rouge. Attendons pour voir, mais cela m'étonnerait. A ma connaissance, le seul club qui s'en sort bien, c'est le Paradou AC qui forme, vend, prête et

se maintient logiquement. Dans ce club particulier qui a sa base d'entraînement à lui, à l'avantage d'appartenir à une famille, avec très peu de supporters qui n'a donc aucune pression négative, c'est l'exemple à suivre et à améliorer dans le domaine de la formation, car pour peu que nos clubs construisent leurs bases d'entraînement et s'occupent sérieusement des jeunes, notre football redeviendra l'un des meilleurs du continent.

**On dit souvent s'il y a un secteur sur lequel il y a des efforts à faire, c'est bien celui de l'économie du sport, qu'en pensez-vous ?**

Forcément. On n'a qu'à copier ce qui se fait en Europe. Soit on est de véritables clubs pro, ou alors on redevient amateurs. Le professionnalisme est soit dit appliqué depuis 2010. Mais quel professionnalisme, uniquement dans les salaires des joueurs, souvent indécentes pour certains qui ne sont même pas internationaux. Les clubs ne payent pas les charges. Les clubs ne vivent que grâce aux sponsors et les subventions et encore, et encore ils ont des difficultés à payer leurs joueurs. Ce n'est un secret pour personne, tout le monde sait que les joueurs manquent de formation. Dites-moi quel est le club qui vend autant de maillots que le Real de Madrid ? Pourtant, il y a des clubs qui pourraient en vendre plus, le double même. Les clubs doivent devenir autonomes financièrement, et les subventions doivent aller vers les jeunes et la formation. Le sport doit être considéré comme un domaine économique et industriel à part entière, avec des produits et des services. Nous devons maintenir cet esprit d'entreprendre qui fait partie de

l'ADN des clubs. On récompense à la fois des innovations, pour cela les clubs doivent être gérés par des compétences et surtout devenir de véritables entités commerciales. J'ajouterai que l'Etat doit aussi arrêter de considérer qu'il doit avoir la main mise sur la majorité des clubs (d'une manière ou d'une autre) car qu'on le veuille ou non, notre football est «politisé» car c'est le seul sport qui peut mobiliser sur un seul match des milliers, et quelques fois des millions de spectateurs et de téléspectateurs. Quand vous êtes suivis par des centaines de milliers de spectateurs et des millions de téléspectateurs, vous devez être un service économique et industriel porteur et à part entière.

**Que devient votre association et quelles sont ses prochaines actions?**

Pour l'instant, nous sommes à l'arrêt, comme tout le monde, car nos activités qui étaient prévues n'ont pas pu être réalisées à cause du confinement. Pour l'instant, les visites de solidarité prévues pendant le Ramadhan n'ont pu être réalisées, car elles se font en présence de nombreux présents, et surtout parce qu'il était interdit d'organiser ce genre de cérémonies. Dommage, mais l'essentiel c'est que la situation s'améliore, et surtout que cette pandémie soit maîtrisée et que tout le monde respecte les consignes pour éviter qu'il y ait encore plus de dégâts. Pour terminer, je dirais à tous, prenez soin de vous et de vos proches.

Propos recueillis par H. Hichem

**A voir**

- BelN Sports 1 : Bayer Leverkusen - Bayern Munich à 22h
- Eurosport 2 : Auxerre - Paris-SG à 22h30